

Munich assure la paix -- Perspective d'un grand Pacte des Quatre

La guignolée des colons

Une nouvelle cueillette pour l'oeuvre fondée et organisée par les "Voyageurs de Commerce Catholiques" — La Croix-Rouge des soldats de nos terres neuves

Dans quelques jours, la section Mont-Royal de l'Association professionnelle catholique des Voyageurs de commerce fera un nouvel appel au public en faveur des colons, par l'intermédiaire d'une oeuvre qu'elle a elle-même fondée, en 1936, qu'elle a organisée et à laquelle elle continue de s'intéresser de très près, la *Guignolée des Colons*. Cette dernière est maintenant entité distincte, permanente, ayant son propre siège social, au 6518, boulevard Saint-Laurent. Il ne s'ensuit pas, pour autant qu'elle soit suffisamment connue, que tout le grand public sache ce qu'elle a fait, ce qu'elle fait.

Au beau milieu des incidents de la crise qui vient de se dénouer à Munich, l'on annonçait que la Croix-Rouge canadienne lançait une campagne de souscriptions en prévision d'une guerre qui heureusement, à ce qu'on sait maintenant, ne se produira pas, qu'une société des Etats-Unis commençait de son côté une quête dont le produit servirait, le cas échéant, à envoyer des bas de Noël aux soldats qui seraient dans les tranchées.

La *Guignolée des Colons* est comme la Croix-Rouge des soldats de nos terres neuves, en Gaspésie, au Témiscouata, au Témiscamingue, en Abitibi, dans toutes nos autres régions de colonisation. Ces soldats d'une cause vraiment pacifique et, le mot nous paraît en cette occurrence-ci tout indiqué, vraiment nationale, il ne s'agit pas de les voir d'avance partis; ils occupent déjà des postes avancés, livrent quotidiennement l'un des plus rudes combats de la civilisation.

C'est en leur nom, pour leur secours et les soutenir, que les Voyageurs de commerce feront, courtout une fois de plus la *Guignolée*. Ceux qui ont eu l'idée de cette organisation prévoyante-ils qu'elle deviendrait permanente? Ils savaient en tout cas que dans une grande ville comme Montréal il se jette et se perd bien des choses, suffisamment de choses récupérables et utilisables pour faire vivre beaucoup de défricheurs établis sur des terres neuves, pour leur rendre aussi la tâche un peu moins dure. La première *Guignolée*, en décembre 1936, donna des résultats non seulement probants, mais surprenants. Les marchandises recueillies: vêtements, meubles, outils, marchandises usagées dans la plupart des cas, mais pouvant encore être réparées et utilisées, représentaient gros de secours pour une foule de colons dans le dénuement. Au printemps suivant, une autre cueillette obtenait le même succès. Depuis, l'oeuvre s'est établie de façon définitive. Le local qu'elle occupe, boulevard Saint-Laurent, dans le nord, où les loyers sont moins chers, sert à la fois de salle de réception, d'entrepôt, d'atelier de réparation, de salle d'assortissement. Deux fois par année, en avril et mai, en octobre et novembre, s'organise la cueillette. Les Voyageurs de commerce eux-mêmes se chargent d'aller chercher les colis aux domiciles des donateurs. Plusieurs maisons commerciales offrent leur collaboration pour la cueillette des gros morceaux, les meubles, les poêles, les gros outils. D'autres offrent les caisses et les cartons d'emballage, se chargent de la réparation de la marchandise, de la désinfection des dons de literie et de lingerie. Ce qui revient à dire que les frais d'administration de la *Guignolée des Colons* se trouvent réduits au minimum. Les travaux de réparation, de préparation et d'emballage qui se font à l'entrepôt même, pendant les mois qui suivent les deux cueillettes, sont confiés à un personnel peu nombreux et c'est la section Mont-Royal qui trouve moyen de le rétribuer.

La distribution des marchandises dans les diverses colonies se fait surtout selon les demandes faites par les curés pour leurs colons nécessiteux. Les sociétés diocésaines de colonisation et des fonctionnaires du ministère de la Colonisation, qui se trouvent sur les lieux mêmes, c'est-à-dire dans les colonies, fournissent aussi d'utiles informations. Avec la *Guignolée des Colons*, pour ce qui est de Montréal, les envois de secours en nature dans les diverses colonies se trouvent maintenant comme centralisés. Les directeurs de l'oeuvre savent d'avance les besoins des diverses familles à secourir, par exemple, le nombre et l'âge des membres de chaque famille. Les secours ne s'expédient pas au hasard, comme cela s'est pratiqué autrefois en donnant lieu à bien des inconvénients. Une famille pouvait alors recevoir des secours en surabondance, recevoir encore des choses dont elle n'avait pas besoin, alors que d'autres, sans qu'il y eût de la faute de personne, se trouvaient oubliées.

En moins de neuf mois, cette année, la *Guignolée* a pu organiser près de 500 envois à des colons nécessiteux et il s'agissait presque toujours d'envois considérables, pour répondre aux besoins de familles de cinq, six et jusqu'à dix ou douze enfants. En mai, dans la seule colonie de Cherbourg, comté de Matane, l'on a pu équiper en neuf un groupe de 41 familles qui avaient perdu tous leurs biens dans un incendie. Dans Gaspé-Nord et Gaspé-Sud, trente-cinq familles, dans quatre ou cinq colonies, ont été secourues après avoir été victimes de l'incendie, un fléau qui se produit fréquemment en pays neuf.

Tous les envois, va-t-il sans dire, sont faits directement de l'entrepôt montréalais jusque chez le colon, sur son lot, sans qu'il lui en coûte un sou. La *Guignolée* se charge de la cueillette et aussi de tous les frais subséquents.

Pour qu'il y ait cueillette cependant, il faut que les citoyens de Montréal fassent leur part, qu'ils préparent leurs dons, qu'ils en préviennent la *Guignolée des Colons*. Un appel téléphonique suffit: le jour, à CALumet, 2084; le soir, à BYwater, 0156.

Qui n'a pas quelque chose à donner? Rien qu'avec ce qui se jette ou se perd dans une ville comme Montréal, il serait possible, si chacun se donnait la peine de faire périodiquement un petit inventaire à son domicile, d'aider très substantiellement les soldats de nos fronts de la colonisation.

A Chicago, une oeuvre catholique dans le genre de celle de la *Guignolée des Colons*, plus ancienne et qui a comme de raison pris déjà plus d'ampleur que celle-ci, la *Holy Name Society*, avec les marchandises usagées qu'elle récupère à coeur d'année dans cette grande ville du centre américain, fait vivre une foule de familles protégées par la Saint-Vincent-de-Paul et s'occupe, en matières premières, une école industrielle d'importance.

Ne pourra-t-on en venir à faire la même chose chez nous? Un orphelinat industriel pourrait rendre des services comparables à ceux d'un orphelinat agricole dont notre camarade Dupire a souvent parlé ici même. Cette école pourrait être fortement aidée par une oeuvre dans le genre de celle des Voyageurs et, en même temps, par voie de réciprocité, aider celle-ci. L'orphelinat industriel serait tout indiqué pour avoir l'atelier de réparation. Mais il faudra de cela parler une autre fois. Pour le présent, que chacun se rappelle la *Guignolée* qui doit se courir sous peu de jours.

Emile BENOIST

Chamberlain et Hitler ont déjà signé un accord anglo-allemand

Prague se soumet à tout, "n'ayant pas liberté de faire autrement" — L'occupation pacifique des Sudètes par des corps internationaux commencera demain — Une commission internationale surveillera les modalités de la cession des territoires annexés au Reich — La part du Vatican

La foule satisfaite, de Berlin à Paris et de Rome à Londres — Paris remercie Chamberlain

La paix européenne est rétablie pour un temps; et la guerre immédiate évitée. La Conférence des Quatre s'est entendue à la troisième séance, à Munich, au cours de la soirée d'hier. Les plénipotentiaires ont signé un accord qui évite l'invasion à main armée de la Tchécoslovaquie, pourvoit à une occupation pacifique du pays des Sudètes et amène la détente générale en Europe. Les négociateurs sont repartis immédiatement pour leurs pays faire rapport. Prague, qui perd la région des Sudètes, a donné son assentiment au plan qu'on lui a transmis par voie diplomatique, disant "n'avoir pas la liberté de refuser" son adhésion aux conditions de l'accord de Munich. Chamberlain a signé avec Hitler une convention où Londres et Berlin déclarent s'imposer l'obligation de chercher des règlements pacifiques à quelque différend que ce soit entre les deux nations. Les quatre hommes d'Etat réunis à Munich ont aussi convenu de jeter bientôt, une fois le règlement tchécoslovaque achevé, les bases d'un pacte de non-agression entre Berlin, Rome, Paris et Londres, pour remplacer l'accord périmé de Locarno. L'Europe accueille en masse avec soulagement les conclusions de la Conférence des Quatre et la nouvelle du prochain Pacte à Quatre. On considère que si Hitler a gagné dans l'ensemble son point, Chamberlain, Mussolini et Daladier ont fait d'excellent travail, en évitant au monde une guerre menaçante et en jetant les bases d'un traité de paix entre les quatre grandes puissances européennes. On attribue à SS. Pie XI une part discrète mais certaine dans la pacification. Moscou est mécontent de ce qu'il appelle "un tissu de mensonges et d'hypocrisie". Genève prend des dispositions pour essayer, à la suggestion de Londres, de faciliter le retour de Berlin à la Société des Nations, avec l'Italie. Les nations, cependant, ne désarmeront pas de sitôt et vont continuer l'exécution de leurs programmes sur terre, sur mer et dans les airs, en attendant la signature à venir du Pacte des Quatre, — s'il est possible de le conclure de façon satisfaisante dans un avenir rapproché.

MUNICH — La foule munichoise a fait des ovations aux négociateurs qui ont repris la route de leurs pays, notamment à M. Chamberlain. L'accord de Munich s'est conclu presque sans grands débats entre les négociateurs. Il paraît certain que Hitler a gagné presque sur tous les points. Il s'est montré plus conciliant que d'ordinaire. Il a consenti à prolonger les délais pour l'occupation pacifique des Sudètes, pour la tenue des plébiscites, et il a accepté l'occupation sans déploiement tapageur et avec des corps internationaux. Une commission formée des ambassadeurs à Berlin de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et du secrétaire d'Etat du Reich, — peut-être y invitera-t-on un délégué de Prague, — surveillera l'exécution par le détail de l'arrangement conclu hier soir pour l'occupation qui commencera demain. La presse allemande salue la gloire du Führer et la bonne volonté de ses partenaires étrangers.

LONDRES — Le Royaume-Uni continue ses préparatifs et ses armements, tout en jubilant des résultats de l'intervention de M. Chamberlain. Il a signé un accord anglo-allemand avec le Führer et jeté les bases d'un nouveau Pacte à Quatre pour tâcher d'assurer au moins pendant trente ans la paix européenne.

ROME — La presse salue Mussolini du titre de "Sauveur de la Paix". Les autorités prennent des mesures pour rappeler d'Espagne toutes les troupes et tous les aviateurs italiens.

PRAGUE — Le gouvernement consent à toutes les conditions posées à Munich. L'occupation pacifique de quatre zones de majorité allemande, sur les frontières,

commencera demain, ainsi que le repliement des forces et des policiers tchèques stationnés dans ces régions.

PARIS — Les communistes manifestent contre la décapitation de la Tchécoslovaquie au bénéfice du Reich. L'"Epoque" qualifie le résultat de Munich de "Sedan diplomatique". La population française est heureuse d'échapper à la guerre et aux bombardements aériens. L'armée déjà mobilisée va rester quelque temps encore arme au poing.

CITE DU VATICAN — Le message du Souverain Pontife à l'univers a été particulièrement touchant. Il a offert le sacrifice du reste de sa vie comme prix d'une ère nouvelle de paix au monde. Hayas, dans une dépêche, mande qu'il paraît y avoir eu intervention discrète du Pape auprès de M. Chamberlain, afin qu'il en appelle à la médiation de Mussolini.

GENEVE — La session annuelle de la Société des Nations s'est close par l'adoption d'une résolution dissociant la constitution de la Société du Traité de Versailles, humiliant pour l'Allemagne. Cette démarche, faite à l'instigation de Londres, a pour but de tâcher d'amener Berlin à reconsidérer sa décision de ne plus fréquenter Genève.

OTTAWA — M. King, au nom du gouvernement, câble des félicitations chaleureuses à M. Chamberlain, au sujet de son succès à la Conférence des Quatre et de sa grande oeuvre de paix. Le gouvernement va poursuivre, d'ici la signature possible d'un traité entre les quatre grandes puissances d'Europe, l'exécution de son programme de défense des côtes et des ports canadiens. Il n'y aura pas de session d'urgence.

Bloc-notes

Soulagement

C'est le mot, semble-t-il, qui définit le plus exactement ce matin le sentiment de l'univers. On discute plus tard de la portée et des conséquences probables de l'accord de Munich. Pour le moment, le monde est tout à la joie d'avoir échappé à l'effroyable cauchemar. Des centaines de millions d'hommes respirent plus librement parce qu'Hitler, Chamberlain, Mussolini, Daladier ont pu s'entendre sur un texte.

Souhaitons que pour de nombreuses années la paix de l'Europe soit ainsi assurée!

Ce qui subsiste

Mais, quelle que soit la portée de l'accord de Munich, une chose subsiste et qu'il ne faut pas perdre de vue: c'est que l'accord, s'il évite au gouvernement canadien un choix douloureux, n'oriente pas de façon définitive notre propre politique. Demain, le même point d'interrogation pourra se poser: quelle sera l'attitude du Canada en face d'une guerre où l'Angleterre serait engagée?

En attendant de revenir sur le sujet, enregistrons un témoignage du *Montreal Daily Star* d'hier. Discutant les actes probables d'Hitler, nulle part il ne parle de la possibilité d'une intervention hiliérienne au Canada, ni même en Amérique. C'est le bon sens même.

Mais, alors, pourquoi le Canada risquerait-il, dans une bagarre qui ne l'intéresserait pas directement, ses chances d'avenir et de survie même?

Faites le compte!

En attendant de revenir sur le fond de ce problème, qui reste si gros de conséquences pour l'avenir du Canada, nous conseillons aux lecteurs canadiens de faire un rapide examen de l'attitude des journaux pendant les jours de crise que nous venons de vivre, de faire le compte de ceux qui ont réclamé l'intervention, quoi qu'il puisse ad-

venir, le compte de ceux qui ont nettement condamné tout projet d'intervention et mis au-dessus de tout l'intérêt du Canada, le compte enfin de ceux qui ont préféré rester sur la clôture ou... sous la grange. Cela pourra être à la fois intéressant et utile.

O. H.

L'actualité

Le grille-pain tragique

Je lis dans le *Printed Word* une petite scène de ménage, narrée avec esprit. C'est la scène du pain grillé.

Le chroniqueur se plaint de ce que l'on ne traite pas de déjeuner avec les regards qui lui sont dus. Par déjeuner, il entend le petit déjeuner — et l'on peut dire, car, chez nous, compatriotes anglais, le petit déjeuner est un repas copieux et d'ordinaire, le meilleur de la journée. C'est ce en quoi ils se distinguent de nombre de Canadiens français qui mangent très légèrement à ce repas, tout comme les Français.

Mais voilà justement que les moeurs modernes, prétend le collaborateur du *Printed Word*, sont en train de bouleverser le breakfast. Il devient un football match, (le jeu le plus rapide et le plus violent qui soit). Cause: chacun des membres de la famille est pressé de courir à ses occupations. Mais, ce qui contribue surtout à gêner le déjeuner, c'est la laideur du pain grillé.

Ce n'est pourtant pas la faute du pain grillé, écrit notre auteur. Rien ne prouve que le pain ait jamais exigé d'être grillé à table. Il est fort possible que la laideur serait tout aussi aisée qu'on la préparait dans la cuisine, avec les autres aliments. Mais, quelle qu'en soit la raison c'est la rôtie qui cause tout le tintouin. "Attention! la rôtie brûle", s'écrit quelqu'un, qui s'élance vers la table et se précipite vers le grille-pain qui se trouve infailliblement séparé par toute la largeur de la table de celui qui a donné l'alarme.

La première personne à atteindre le grille-pain n'est jamais la première à voir la fumée. Généralement quelqu'un est assis tout près du grille-pain. Mais parce qu'il est assis

si près — et exprès pour surveiller — il ne perçoit jamais la fumée avant que quelqu'un d'autre se récrie. Alors il se retourne vivement, renversant souvent le pot de crème, et il essaie d'arracher la toast brûlante du grille-pain non moins brûlant.

Il ne réussit jamais, car tandis qu'il se plaint de la douleur de ses doigts brûlés et que la personne qui a aperçu la fumée continue sa course autour de la table, une troisième personne entre en scène et enlève dextrement la tranche calcinée. Cette troisième personne est généralement une femme quelconque et c'est cette femme quelconque qui eût dû faire le pain grillé dans la cuisine. Cette personne remet un autre morceau de pain dans le grille-pain et elle s'en retourne vers la cuisine en souriant perfidement car elle sait qu'il y aura un autre incendie dans un instant, qui provoquera les mêmes cris stridents et les mêmes courses."

Ce petit incident familial, conté avec cet humour dont l'Anglais a le secret, m'a amusé, mais il m'a davantage étonné. La feuille où je l'ai lu est une feuille publicitaire. Or chacun sait que depuis des temps assez reculés il existe sur le marché des grille-pain automatiques qui suppriment tous les hasards. Je m'attendais à ce que ce fût la morale de l'histoire, mais pas du tout.

C'est peut-être là l'art suprême qui consiste à suggérer, l'achat d'un article sans en avoir soufflé mot. ...A moins, encore, que la maison n'ait aucun contrat publicitaire avec les fabriques de grille-pain perfectionnés et qu'elle veuille le faire entendre à l'une d'entre elles ou à toutes, qu'on pourrait terminer très heureusement ce petit incident domestique en disant: "Desormais, le drame du pain grillé est élégamment résolu. Achetez un toaster automatique, vous jouirez de la sérénité de vos déjeuners d'un appétit parfait et d'une bonne santé, résultat assuré des conditions précitées."

Mais il faut confesser que le progrès nous prive de piquants sujets de chroniques.

P. A.

Un pacte anglo-allemand

Hitler et Chamberlain ont signé aujourd'hui un pacte à deux qui impose à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne l'obligation de chercher à régler pacifiquement les différends qui peuvent surgir entre elles

Texte du pacte

Munich, 30 (S.P.C.) — Le Reichsführer Hitler et M. Chamberlain ont signé aujourd'hui un pacte à deux qui impose à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne l'obligation de chercher à régler pacifiquement les différends qui peuvent surgir entre elles. Voici ce pacte:

"Nous, le Führer-chancelier de l'Allemagne et le premier ministre de la Grande-Bretagne, nous avons eu une autre entrevue aujourd'hui et nous sommes d'accord à reconnaître que la question des relations entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont de la plus haute importance pour ces deux pays et pour l'Europe. Nous estimons que l'accord signé hier soir (il s'agit évidemment du pacte à quatre) et l'accord naval germano-britannique symbolisent le désir qu'ont les deux nations de ne plus entrer en guerre l'une contre l'autre. Nous avons décidé que la méthode de consultation sera la méthode à appliquer pour régler toutes les nouvelles questions qui pourraient concerner nos pays, et nous avons résolu de poursuivre nos efforts pour la suppression des sources possibles de différends et de contribuer ainsi au maintien de la paix en Europe."

(On sait que la signature de l'accord naval germano-britannique a eu lieu en 1935 et que cet accord limite le tonnage de la marine de guerre allemande à 35 pour 100 de celui de la marine de guerre britannique.)

L'entrevue à laquelle le pacte fait allusion a eu lieu ce matin. Elle a duré deux heures. Il paraît qu'il y a été question des revendications de l'Allemagne au sujet des colonies que la Grande guerre lui a fait perdre.

Avant l'entrevue, un millier de

personnes se sont rassemblées devant l'hôtel du premier ministre et ont manifesté le désir d'accueillir M. Chamberlain. Le premier ministre s'est rendu à un balcon et a remercié en souriant. Après son entrevue avec M. Hitler, à son retour à l'hôtel, M. Chamberlain a été l'objet d'une nouvelle manifestation. Nombre d'hommes et de femmes ont tenu à lui serrer la main. Plusieurs femmes avaient les larmes aux yeux. Des observateurs font remarquer que les Allemands ont voulu exprimer à M. Chamberlain leur reconnaissance pour ce qu'il a fait en faveur de la paix.

M. Chamberlain est parti pour Londres peu après son entrevue avec M. Hitler.

Démobilisation générale

MUNICH, 30 (S.P.C.) — On a demandé au premier ministre Chamberlain si la Grande-Bretagne démobiliserait ses forces navales et l'Allemagne, son armée. Il a répondu qu'il tient cela pour entendu et qu'il est évident qu'il faut une démobilisation générale.

Les soldats allemands prêts à pénétrer dans les Sudètes

BERLIN, 30 (A.P.) — Les régiments sont sur pied, et s'apprentent à s'en aller à la frontière tchécoslovaque pour pénétrer dans les Sudètes suivant les dispositions de l'accord des quatre puissances signé à Munich. Ils occuperaient d'abord une partie de la frontière sud-ouest, entre Passau et Linz, ancienne partie de l'Autriche. Dimanche et lundi, les troupes occuperaient les villes de Bodenbach, Tetschen, Friedland, Schoenliden, Gross-Schoenau, Schluckenau, Rumberg et Warnsdorf.

Les 3, 4 et 5 octobre, les troupes entreraient dans la partie des Sudètes la plus peuplée d'Allemands, comme Carlsbad, Marienbad, Franzenbad, Eger, Asch, Neudeck Chodau, Falkenau, Hostau, etc.

La presse allemande exulte et chante les louanges de MM. Mussolini, Hitler, Daladier et Chamberlain.

Le carnet du grincheux

Hier soir, le vent était à l'Ouf!

Le moins heureux de tous ne sera pas M. King. Après sa sciatique, il a passé quinze jours dans l'eau bouillante; à côté de quoi sa sciatique lui paraît un délire.

On comprend que Hitler n'ait pas logé ses invités à Sans-Souci.

"Je n'ai pas liberté de ne pas accepter", dit Prague. Si M. Benès avait des 1919 organisés la "Suisse perfectionnée" qu'il promettait, il n'aurait pas fait en 1938 un si douloureux séjour sur la table d'opération, quatre chirurgiens débattant longuement son cas avant de le passer au bistouri.

Qui boude? Litvinov. Il n'aura pas sa guerre, qui eût consommé la bolchevisation de l'Europe.

Comment l'Histoire les désignera-t-elle? Chamberlain le Pacificateur; Mussolini le Médiateur; Daladier le Réaliste; Hitler l'Annexionniste.

Benès? Le Grand Amputé. Litvinov? Le Grand Vaincu.

La plus pitieuse des "capitales" en cette crise-ci? Genève. La Société des Nations devra désormais s'appeler: La Société des Naïfs. Ou encore: La Ligue des Pompiers qui ne vont pas au feu. Quel incendie ont-ils jamais éteint, les temporaires Genevois?

Et dire que sans George McCullagh et John Bassett, Roosevelt n'aurait pas eu le courage de faire honte au Führer! A quand, le grand banquet de l'univers pacifié au général George et au major John?

... Et quand le calme sera rétabli, les esprits détendus, ce sera l'heure pour le Canada de proclamer sa neutralité dans toutes les guerres de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique; et de prévenir loyalement Londres de ne jamais compter sur l'appui du Canada.

Le Grincheux

"Nous jetons nos regards vers l'Est"

(Adolf Hitler)

Un article de M. Georges Pelletier sur les projets de l'Allemagne — Un article de Mgr Camille Roy "Impressions du Manitoba" — M. l'abbé Groulx et "Notre problème politique" de Léopold Richer — Chroniques et articles divers

Dans le "Devoir" de demain, M. Georges Pelletier examinera, à la lumière des derniers événements et du livre d'Hitler: "Mein Kampf" la politique probable de l'Allemagne de demain.

Dans le même numéro, un article de Mgr Camille Roy: "Progression du Manitoba", à propos des fêtes de La Verendrye, une étude de M. l'abbé Lionel Groulx sur "Notre problème politique", le dernier livre de notre ami Richer, une étude de M. Alvarez Vaillancourt: "Le marché canadien et le tourisme", la suite des études historiques de M. Léo-Paul Desrosiers, une étude de M. Maurice d'Autouil-Gagnon sur les forces qui risquaient de s'affronter en Europe, la "Vie musicale", de M. Frédéric Pelletier, une abondante revue de la presse européenne avec des textes d'un très vif intérêt, des articles sur les missions, la longue étude de M. le chanoine Harboure sur Mère d'Youville, et son oeuvre, la chronique des jeunes naturalistes, la graphologie, les derniers textes de la Semaine sociale de Sherbrooke, une chronique de la vie rurale, les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

Le gouvernement King ne modifiera pas sa politique militaire

Le ministère de la Défense nationale continuera l'exécution de son programme d'armements — Le "War Office" de Londres est chatouilleux — La marche du traité canado-américain

Ottawa, 30. — La capitale canadienne, partagée entre l'espoir d'un apaisement en Europe et la crainte d'être de nouveau trompée dans son optimisme naissant, a passé la journée d'hier à suivre d'heure en heure les dépêches de Munich. Plusieurs députés étaient allés afin de sonder l'opinion des ministres et "de prendre la température des milieux officiels". Mais il n'y avait guère de renseignements à tirer des milieux officiels qui semblaient animés des mêmes espérances et des mêmes inquiétudes que le public. Au cours de la journée on a même émis l'opinion qu'un règlement du problème tchéco-allemand pourrait bien n'être qu'un ajournement d'un final règlement des comptes entre les grandes puissances. La population de langue anglaise de la capitale n'en a pas moins manifesté son approbation enthousiaste des efforts répétés de M. Chamberlain pour épargner la guerre. Une maison commerciale consacrait à un hommage au premier ministre du Royaume-Uni l'espace qu'elle réserve quotidiennement dans ses journaux à sa publicité.

Après pareille journée d'attente, la joie fut grande quand on apprit dans la soirée que les quatre grandes puissances s'étaient entendues pour régler pacifiquement la question tchéco-allemande. Mais même si la situation européenne devient plus calme il ne faut pas s'attendre que l'on modifie nos préparatifs militaires. Il n'y aura pas lieu de maintenir en vigueur les mesures d'urgence prises pendant les jours de crise, mais la politique militaire du gouvernement ne sera pas modifiée. Les autorités tiendront à compléter le programme de réarmement inauguré en 1936, soit que l'on juge que les causes permanentes de conflit en Europe n'ont pas disparu complètement, soit que l'on ne veuille pas revenir aux jours où la défense militaire du Canada était livrée à la négligence et à la routine. Cette dernière raison a été invoquée en 1936 pour justifier la première augmentation considérable des crédits du ministère de la Défense nationale.

Le "War Office" ne veut pas de critiques publiques

Un incident intéressant est survenu hier après-midi au cours de la séance de la commission royale qui fait enquête sur la fabrication des fusils-mitrailleurs Bren. M. J.-L. Ralston, avocat de la commission, a donné lecture d'un câblogramme du gouvernement britannique. On sait que M. Ralston avait câblé à Londres pour obtenir l'autorisation de verser au dossier de la commission le contrat intervenu entre le War Office et la John Inglis de Toronto pour la fabrication de 5,000 mitrailleurs ainsi que les documents échangés entre Londres, le gouvernement canadien et la John Inglis. Le câblogramme dont M. Ralston a donné lecture hier après-midi contenait la dernière réponse du gouvernement de Londres. Celui-ci est prêt à permettre la communication de la correspondance qu'il a échangée avec le gouvernement canadien ainsi que le contrat intervenu entre le War Office et la John Inglis, mais il y met certaines conditions. Il ne veut pas que la production de ces documents donne lieu à des critiques publiques au sujet d'entourés et des circonstances qui ont entouré le contrat. Le gouvernement britannique suggère que la preuve au sujet du contrat du War Office soit entendue à huis clos.

Le colonel Ralston a aussi informé la commission d'enquête que le gouvernement canadien, par l'entremise du Secrétaire d'Etat des Affaires extérieures, avait répondu au gouvernement britannique qu'il ne pouvait pas empêcher les critiques publiques du contrat et des autres documents. Une longue discussion s'en est suivie. Le colonel George Drew a déclaré qu'il ne voulait nullement causer des embarras au War Office, mais qu'il comprenait que les restrictions imposées s'appliquaient au contrat et à la correspondance. M. Aimé Geoffrion, avocat de la John Inglis, a dit que

l'opportunité des révélations pourrait être décidée au fur et à mesure que les questions seraient étudiées. Le commissaire-enquêteur, M. le juge Davis, a alors déclaré qu'il faudrait éliminer des documents soumis tout ce qui aurait trait au War Office. "D'ailleurs, a-t-il dit, nous devons nous occuper pour le moment du contrat canadien. Je ne vois pas la nécessité d'aborder l'étude du contrat britannique à ce stade de la procédure. Lorsque le temps viendra, il faudra en venir à une décision."

Phase décisive

L'enquête n'est pas encore assez avancée pour qu'il soit possible de formuler une opinion sur le contrat canadien non plus que sur ses implications en certains domaines. Jusqu'ici les témoins ont soutenu qu'à leur avis le contrat était excellent, vu l'étude poussée qu'on avait faite des propositions antérieures. Le lieutenant-colonel D.E. Dewar, qui a témoigné hier, a déclaré qu'au moment de la signature du contrat, il avait appris que le War Office était disposé à coopérer avec la John Inglis; mais le témoin était sous l'impression que le War Office ne coopérerait pas avec le gouvernement canadien à ce moment-là. Il a cru par conséquent que la meilleure façon d'obtenir des mitrailleurs était d'accorder le contrat à la John Inglis. De plus, après que le ministère de la Défense nationale eut pris connaissance des épreuves de l'article du colonel Drew dans le *Maclean's*, le major Hahn, de la John Inglis, a écrit au ministère une lettre dans laquelle il donnait l'assurance que les profits de la compagnie ne dépasseraient pas la somme de \$267,000. L'enquête entrera dès ces jours-ci dans sa phase décisive.

Le traité canado-américain

En terminant cette lettre disons un mot des négociations commerciales entre les gouvernements des Etats-Unis et du Canada. Au cours de la séance du cabinet de mardi, on a étudié le projet de traité que les représentants du Canada avaient préparé avec l'aide des experts américains. Le cabinet a accepté ce qui lui convenait et rejeté ce qui n'était pas acceptable. Les deux représentants du Canada, MM. L.-W. Wilgress, du ministère du commerce, et H. McKinnon, commissaire du tarif douanier, sont retournés à Washington où ils reprendront les négociations. Jusqu'à présent le gouvernement canadien n'a pas encore annoncé la date probable de la signature du traité. Bien que les progrès accomplis depuis quelques semaines aient été satisfaisants, il se peut qu'il y ait encore des retards. Le gouvernement canadien a procédé avec méthode et prudence. Il ne se départira pas de cette ligne de conduite. Le public est moins désireux que l'on fasse vite que bien.

Léopold RICHER

La fortification des côtes canadiennes

Du côté de l'Atlantique, maintenant

Ottawa, 30. — (D.N.C.) — Le ministère de la Défense nationale a annoncé hier qu'il continuera la fortification commencée il y a deux ans, des côtes canadiennes. Jusqu'ici on s'est surtout occupé de la côte du Pacifique et bien qu'on complètera les travaux entrepris en Colombie-Canadienne, c'est maintenant l'intention du ministère de pourvoir à la défense de la côte de l'Atlantique. On s'occupera tout d'abord des provinces maritimes. On fortifiera le détroit de Canso et Sydney, Nouvelle-Ecosse, de même que Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Les travaux à Canso consisteront en fortifications aux deux entrées du détroit. A Sydney et à Saint-Jean les fortifications assureront la défense des ports de mer.

Fédération des Liges du S.-C. de Montréal

Ce soir, réunion des directeurs et des présidents, dans la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, 4210, rue de Bordeaux, près Rachel. Tous les directeurs et présidents, sans exception, sont instamment priés d'assister à cette assemblée, qui sera sous la présidence de Mgr C. Chaumont, directeur de l'Action catholique. Cette assemblée commencera à 8 heures précises pour finir à 10 heures précises.

VIENT DE PARAITRE

"La conquête économique"

II — Les forces essentielles

PAR M. EDOUARD MONTPETIT

L'ouvrage de M. Montpetit paraît aujourd'hui en librairie. Il semble d'ores et déjà promis à un très grand succès.

Commandez sans retard votre exemplaire aux Editions Bernard Vallée, 4371, rue St-André, Montréal, ou à la Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame. Prix: un dollar.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Hitler a obtenu pratiquement tout ce qu'il exigeait

C'est ce qui ressort d'un parallèle entre les demandes du chancelier allemand et ce que lui a garanti l'accord de Munich — Si la Tchécoslovaquie n'approuve pas le plan des quatre puissances, elle ne pourra compter sur l'appui de la France et non plus sur celui de la Grande-Bretagne

Le plan qui écarte la guerre

Munich, 30. — (A.P.) — Le premier ministre Chamberlain, les yeux brillants de joie, est sorti, aujourd'hui, de la *Fuehrerhaus*, convaincu que la paix valait bien tous les efforts accomplis ces derniers temps: "Tout est signé, tout va très bien", telles furent ses premières paroles.

Le plan arrêté

Voici de quelle façon, selon de hautes autorités britanniques, a été arrêté le plan qui écarte résolument la guerre: La France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne vont se tenir responsables de chaque mesure nécessaire à l'exécution complète de l'accord qui vient d'être conclu. Si la Tchécoslovaquie refuse d'approuver le plan des quatre puissances, la France ne pourra pas aller à son aide pour combattre contre "l'invasion" du territoire des Sudètes par l'Allemagne. On sait que la Grande-Bretagne, même lors de l'énergique déclaration de lundi dernier, ne s'est engagée à supporter la Tchécoslovaquie que si la France le faisait d'abord.

Ce qu'exigeait Hitler et ce qu'il a obtenu

Voici un parallèle entre ce qu'exigeait Hitler et ce qu'il a obtenu en vertu de l'accord des quatre puissances:

a) Il demandait l'évacuation par l'armée et la police tchécoslovaques avant le 1er octobre, d'une grande partie du territoire des Sudètes dans toute son intégrité (y compris les propriétés, travaux exécutés actuellement, etc.). Il a obtenu la garantie que le territoire correspondant à peu près à ce qu'il exigeait soit évacué intégralement d'ici le 10 octobre;

b) Il demandait l'occupation par les troupes allemandes, au plus tard

le 1er octobre, de tout le territoire des Sudètes habité en majorité par des Allemands: il a obtenu l'occupation de quatre nouveaux morceaux de territoire correspondant à peu près à ce qu'il exigeait, mais une occupation graduelle qui commencera le 1er octobre pour se terminer sept jours plus tard (et sans combat, on l'espère). En plus, l'armée allemande occupera vers le 10 octobre une autre branche de territoire à être délimitée par la Commission internationale qui sera nommée aux fins de liquider la crise germano-tchéco;

c) Hitler demandait encore le licenciement immédiat de tous les Allemands des Sudètes qui occupent des fonctions dans l'armée ou dans la police tchécoslovaques: il obtient la garantie que tous ceux de ces soldats ou policiers allemands "qui désireront quitter l'armée ou la police tchécoslovaques" pourront le faire d'ici quatre semaines;

d) Le chancelier de l'Allemagne demandait aussi la mise en liberté, par la Tchécoslovaquie, de tous les prisonniers politiques allemands des Sudètes: on lui a garanti que cette demande sera accordée, dans une limite de temps de quatre semaines;

e) Il demandait un plébiscite, d'ici le 25 novembre, dans les régions tchécoslovaques où les Allemands sont en minorité (plébiscite contrôlé par une commission internationale) suivi du règlement par ladite commission internationale éventuelle ou par une commission germano-tchéco de tous les incidents ou difficultés de frontière que pourrait provoquer le plébiscite: il obtient la garantie que d'ici au plus tard la fin de novembre, un tel plébiscite sera tenu dans les régions déterminées par une commission internationale franco-anglo-italo-tchéco. Des "corps internationaux" occuperont d'ici le plébiscite les régions désignées par la commission internationale.

re, pour sauvegarder la paix aucun effort ne doit paraître trop dur ni trop lourd, aucun sacrifice n'est compatible avec la justice, l'honneur et la fermeté conciliante où réside la garantie essentielle de paix."

On apprend d'autre part dans les milieux les plus directement rattachés à Rome que l'activité de la diplomatie pontificale en faveur de la paix fut particulièrement intense ces dernières semaines et joua un rôle discret auquel l'histoire rendra justice.

"Pie XI n'est pas étranger à la nouvelle initiative de Chamberlain" (l'agence Havas)

Paris, 30 (PC-Havas) — Le discours du Saint-Père fut diffusé en France par tous les postes d'Etat. De nombreuses organisations catholiques avaient convoqué leurs adhérents pour entendre dans une atmosphère de communion la parole pontificale. Au siège central de la jeunesse ouvrière chrétienne, les auditeurs, profondément émus par l'accent pathétique du Souverain Pontife, tombèrent spontanément à genoux au moment où Pie XI donna sa bénédiction au monde. Dans un café proche d'une grande caserne parisienne on pouvait voir un groupe de réservistes rappelés ces jours derniers sous les drapeaux qui, silencieux dans leurs uniformes, écoutaient avec émotion les paroles de l'appareil de T.S.F., le message de Castel-Gandolfo.

Au même moment dans tous les diocèses de France s'organiseront des grandes cérémonies pour la paix. Le cardinal Liénart, évêque de Lille, le cardinal Gerlier, primat des Gaules, imitant l'exemple du cardinal Verdier, archevêque de Paris, lanceront de nouveau appels: "Nous attendons qu'apparaissent enfin l'aube de la paix vers laquelle tendent tous nos vœux. Les hommes d'Etat font admirablement leur devoir. Que chacun de nous les imite. Nous croyons à la fraternité humaine parce que nous croyons à l'Evangile et au Calvaire."

A Genève

Le covenant de la Société des Nations

On décide de le considérer comme séparé du traité de Versailles — L'Allemagne pourrait faire partie de la S.D.N.

Genève, 30 (AP) — L'Assemblée de la Société des Nations a accepté aujourd'hui le principe que le covenant de la Société doit être considéré séparé du traité de Versailles.

La Société des Nations est née du pacte de paix d'après-guerre, et le covenant, qui en est la constitution, a été écrit dans le traité de Versailles.

Cette séparation, venant après la conférence de Munich, permettra de faire disparaître une des principales objections de l'Allemagne à faire partie de la Société des Nations.

L'Assemblée a adopté les recommandations d'un sous-comité d'avec le traité de Versailles. Il reste maintenant aux gouvernements représentés à l'Assemblée, de ratifier ces recommandations sous forme d'un amendement au covenant. Le gouvernement britannique avait réclamé ce changement, en disant que la séparation ne changerait rien le sens permanent et l'esprit de la Société des Nations. L'Allemagne a quitté la Société des Nations et a depuis refusé constamment de coopérer avec elle. La principale objection du chan-

Contre les affections nerveuses, vertiges, étourdissements, faiblesses, indigestion.

prenez quelques gouttes

d'EAU des CARMES BOYER

sur du sucre ou dans de l'eau fraîche

En vente toutes pharmacies

Message de M. King à M. Roosevelt

Ottawa, 30. — (D.N.C.) — Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, a adressé un télégramme à M. Roosevelt, président des Etats-Unis pour le féliciter de la part qu'il a prise dans l'apaisement de la crise européenne.

"Le peuple du Canada, a dit M. King, se joint à mes collègues et à moi-même, pour vous exprimer notre profonde et sincère reconnaissance pour l'apaisement de la crise européenne. Dans vos messages de la semaine dernière vous avez exprimé les sentiments et la conscience de l'humanité. Nous croyons que vos paroles ont contribué d'une façon peu incertaine à maintenir la paix à un moment où la paix du monde entier était menacée."

"En faisant un appel à la raison et en ne faisant aucune menace de guerre, vous en avez obligé d'autres à se garder de l'incroyable et impardonnable folie de la guerre. Nous n'oublions pas non plus, à ce moment, les efforts continus de M. Cordell Hull, le secrétaire d'Etat, et les vôtres, en vue de façonner l'opinion américaine et de diriger la politique américaine d'après des principes destinés à assurer la solution des problèmes internationaux par des moyens pacifiques. Ce soir le Canada se réjouit avec son bon voisin du triomphe de ces principes."

Bulletin météorologique

Toronto, 30 (C.P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain:

région de Montréal et d'Ottawa: vallée du bas St-Laurent: partiellement nuageux et frais (averses ce soir);

nord-ouest du Québec: vents du nord-ouest et du nord; beau et frais;

région du lac St-Jean: partiellement nuageux et frais;

golfe, rive nord et baie des Chaleurs: partiellement nuageux et frais avec averses.

Les classes au Christ-Roi

La Commission des écoles catholiques de Montréal a adopté, à sa séance d'hier des mesures d'urgence pour répondre aux besoins de la paroisse du Christ-Roi qui n'a pas d'école, mais seulement des classes dans des locaux de fortune. On a décidé de ne laisser dans le local actuel, rue Routhier — il s'agit d'une maison ordinaire — que les filles et les garçons des classes inférieures. Les autres garçons seront reçus — de la 3e à la 7e année — à l'école de Saint-Paul de la Croix. La commission se chargera de les faire transporter en autobus à ses frais. La commission exécutera également à ses frais des réparations à l'immeuble de la rue Routhier pour le rendre acceptable du point de vue de l'hygiène et de la sécurité.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aéroliés, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: Bélair 3361.

Paletots d'hiver POUR GARÇONS DE 6 à 10 ANS

Nuances en vogue: BLEU, BRUN et DRAB

Ces paletots sont doublés en laine forte de bonne qualité. PRIX: \$6.95 et plus.

Autres paletot pour garçons 10 à 15 ans

Modèle "Guard" et "Raglan" PRIX: \$9.50 et plus.

Le plus grand choix de complets — derniers nouveautés.

CADEAU

avec tout achat de 10.00 et plus, au rayon pour garçons, nous donnons une jolie montre marque "New Heaven".

Bonin

901, Ste-Catherine Est

Angle St-André.

"Impressions d'Europe"

Le tirage limité que le *Devoir* a fait de la récente série d'articles que M. Henri Bourassa lui a donnés sur son dernier voyage en Europe s'est bien vendu, depuis sa publication. Avis à ceux qui veulent se procurer la brochure, mais ont tardé de passer jusqu'ici leur commande. Il n'y aura pas de réimpression. Prix à l'unité: 15 sous francs; la douzaine, \$1.50, port compris. Accompagner la commande de la remise, pour éviter des frais de correspondance.

DOULEURS

MIGRAINES NEURALGIES MAUX DE DENTS RHUMATISME INSOMNIE

KALMINE

RAPIDITE d'action ECONOMIQUE Sans ennui pour le cœur ni l'estomac.

Agnt. général au Canada J.-ALFRED GUYMET 84 rue St-Paul MONTRÉAL

Nos éphémérides

30 septembre 1816

Un exemple de cynisme

Il apparaît un cynisme gênant dans ces instructions que Lord Bathurst donnait à sir John Sherbrooke au sujet des dissolutions. Sherbrooke ayant exprimé sa répugnance d'avoir sans cesse recours à la dissolution pour empêcher les discours violents que les députés prononçaient en Chambre, le ministre des colonies déclarait que s'il avait donné de telles instructions c'était parce qu'il avait eu "l'information (...) que le revenu permanent pourrait défrayer, en temps de paix, les dépenses nécessaires du gouvernement civil dans l'assistance de la législature. Conséquemment on pourrait se dispenser de tenir l'Assemblée en session si elle se montrait disposée à revenir sur les questions qui ont déjà été considérées et décidées par Son Altesse Royale le prince Régent en conseil. Toute cette politique de

POURQUOI EMPRUNTE-T-ON A LA BANQUE?

★ ★

POURQUOI quelqu'un emprunte-t-il de l'argent? D'habitude, en vue de réaliser un bénéfice ou d'utiliser l'argent de quelque façon.

Qu'il soit cultivateur, éleveur, pêcheur ou industriel, qu'il exploite une mine ou une concession forestière, jamais un emprunteur ne demande à une banque une avance sur laquelle il paie des intérêts, sauf en vue de faire un profit supérieur à ces intérêts.

Chaque dollar canadien représente de la richesse tangible, déjà existante, ou des salaires payés pour services rendus.

On pourrait dire que l'objet de chaque dollar canadien qui est émis est de produire de la richesse, de payer des salaires et de rechercher un profit.

Il arrive parfois que des dollars empruntés ne laissent temporairement qu'une dette—peut-être avez-vous déjà essayé une perte par suite de la sécheresse ou de quelque autre calamité naturelle. Mais, grâce à une meilleure saison, à des prix plus élevés et à l'amélioration des affaires, le perdant a des chances de se refaire.

"J'emprunte \$1,000 à la banque et je lui paie des intérêts parce qu'elle me rend un service", disait quelqu'un, qui ajoutait:

"Pourquoi j'emprunte \$1,000?"

"Pour m'en servir dans une opération commerciale et réaliser un bénéfice."

"Mon opération menée à bien, je rembourse mon emprunt, après avoir encaissé un profit, mettons, de \$100, que je dépose à la banque."

"La banque a maintenant ses \$1,000, plus les intérêts, et j'ai \$1100 que je ne possédais pas auparavant."

"Multipliez cet exemple par un grand nombre d'emprunteurs et par un grand nombre de jours, et vous vous rendrez compte de ce qui se passe, pendant toute l'année, dans le monde des affaires."

La banque n'a rien de mystérieux.

Un marchand emprunte à la banque et cela lui permet d'acquiescer rapidement ses factures, de bénéficier de certains escomptes et de partager avec ses clients l'économie ainsi réalisée.

Un petit cultivateur ayant une vingtaine de porcs emprunte \$50 pour acheter du fourrage. Il paie \$1.75 d'intérêts et vend ses porcs \$100 de plus que s'il les avait apportés plus tôt au marché. Il fait un profit de \$48.75. C'est là une histoire vraie. En voici une autre.

Un grand éleveur de porcs, qui a payé \$100 d'intérêts pour les mêmes fins, nous informe qu'il a réalisé un bénéfice de près de \$2,000.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

"Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous. Il répondra avec plaisir à vos questions, en s'inspirant de sa propre expérience. Le prochain article de cette série paraîtra dans ce journal. Attendez-le."

prorogations et de dissolutions tourne sur ce point..." Ainsi, du moment que le gouverneur avait sa pitance avec tous les autres fonctionnaires à la curée, peu importait l'administration du pays, l'état du peuple, la mentalité des administrés. Il s'agissait de mettre la main sur la bouche du peuple, tant que les revenus ordinaires suffisaient...

Québec - Ste-Anne - Ile d'Orléans

Voyage historique, par autobus samedi, dimanche, 8 et 9 octobre

Réservation de billets: \$3.50, \$4.50, \$5.50

CA. 0795

Votre beauté madame!

protégez-la et rehaussez-la par le sommeil. Si vous dormez mal, prenez

SLEEPER

CALENDRIER

DEMAIN: SAMEDI 1^{er} OCTOBRE 1938
 S. REMI, évêque et confesseur.
 Lever du soleil, 5.51.
 Coucher du soleil, 5.26.
 Lever de la lune, 1.33.
 Coucher de la lune, 11.00.
 Premier quart, le 1^{er}, à 0h. 25m. du soir.
 Pleine lune, le 2, à 3 h. 8 m. du soir.
 Dernier quart, le 16, à 10 h. 12 m. du soir.
 Nouvelle lune, le 23, à 3 h. 34m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

DEMAIN: BEAU ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui, maximum, 50.
 Minimum, 40.
 Demain, maximum, 50.
 Minimum, 40.
 BAROMETRE: 10 h. a.m., 30.00, 11 h. a.m., 29.95, MIDI, 29.90.

Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Mesle, 300a, St-Denis, Montréal.

"Pour épargner des vies humaines et sauver la nation", dit Syrový

"C'est le moment le plus dur de ma vie" — "Des forces supérieures nous ont mis dans l'obligation d'accepter cette solution"

(Dernière heure)

PRAGUE, 30. (A.P.) — Le premier ministre de la Tchécoslovaquie, le général Jan Syrový, a déclaré ce soir dans un discours transmis par radio à la nation qu'il a accepté l'accord de Munich sur la question des Allemands des Sudètes "pour épargner des vies humaines et sauver la nation".

"C'est le moment le plus dur de ma vie, dit-il. Des forces supérieures nous ont mis dans l'obligation d'accepter cette solution... Nous avons adopté la seule ligne de conduite possible et la nation sera désormais plus forte et plus unie".

Goering espère que désormais l'Allemagne et la France vivront toujours en paix l'une avec l'autre

"La France et l'Allemagne doivent en arriver à une entente cordiale", dit Daladier

Munich, 30. — (S.P.C.-Havas). — Dans un interview accordé à un correspondant de l'agence Havas, à l'hôtel des Quatre-Saisons, aujourd'hui, le maréchal Goering a déclaré qu'il espère que désormais l'Allemagne et la France vivront toujours en paix l'une avec l'autre. Le maréchal a manifesté une vive satisfaction au sujet de l'accord de Munich. Il a beaucoup loué M. Daladier. Il a qualifié l'accord de "très grande victoire" qui a "nommé la Paix". Il a ajouté: Vous qui êtes un journaliste vivant à Berlin, vous avez pu constater qu'il n'y a eu en Allemagne, au cours de ces semaines d'extrême tension, aucune manifestation de haine envers la France. Rien ne doit empêcher ces deux grands pays, qui ont beaucoup d'estime l'un pour l'autre, de vivre en paix côte à côte.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Le maréchal estime que les quatre puissances qui ont participé à la conférence de Munich ont autant de raisons les unes que les autres d'être contentes des résultats obtenus.

De son côté, le président du conseil Daladier a déclaré à un correspondant de l'agence d'information officielle du Reich un interview dans lequel il a exprimé des opinions semblables à celle du maréchal Goering et a déclaré: La France et l'Allemagne doivent en arriver à une entente cordiale, et je suis heureux de vous tout ma force à cette entente, nécessaire, fructueuse.

M. Daladier a dit que le haut degré de compréhension qui s'est manifesté à la conférence de Munich assure une paix honorable à tous les peuples.

Le président du conseil français a fait remarquer qu'il a eu le plaisir de constater lui-même que l'Allemagne n'a pas de haine envers la France. Sover sûr, a-t-il dit au correspondant, que les Français n'ont rien de sentiment hostile à l'Allemagne. Il en a été ainsi même pendant la période de tension diplomatique et de préparation militaire que nous venons de passer.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Le maréchal a déclaré que c'est avec plaisir qu'il a appris que des anciens combattants français participeraient aux mesures internationales qu'on doit prendre en Tchécoslovaquie. Il a ajouté: que la paix et la justice régneront où il y d'anciens combattants.

Prague accepte l'accord de Munich

Le gouvernement tchécoslovaque déclare "qu'il ne lui est pas loisible de ne pas accepter"

Les quatre parties de la Tchécoslovaquie que les troupes tchécoslovaques commenceront d'évacuer demain — La Commission internationale

LE SUCCES D'HITLER

Londres, 30 (SPA). — Par l'intermédiaire d'un attaché, la légation de la Tchécoslovaquie à Berlin, en fait partie.

La commission devra notamment voir à l'occupation des parties de la Tchécoslovaquie cédées immédiatement au Reich et à la préparation des plébiscites dans les parties peuplées à peu près également de Tchécoslovaques et d'Allemands.

On tient de source britannique que les troupes tchécoslovaques doivent commencer d'évacuer demain sont au nombre de quatre. La première se trouve au nord-ouest de l'Autriche. Elle comprend Krumau. C'est la moins considérable des quatre. La deuxième est l'extrémité ouest de la Tchécoslovaquie. Elle comprend Asch, Eger, Karlovy-Vary et Marienbad. La troisième est au sud de la Silésie et la dernière, au sud de la Saxe.

Réponse avant midi

Prague, 30 (SPC). — Un porte-parole du gouvernement tchécoslovaque a annoncé que Prague a reçu ce matin, un message du premier ministre Chamberlain lui faisant part de la décision de la conférence de Munich et lui demandant de répondre avant midi (six heures ce matin, à Montréal). Le gouvernement, a déclaré le porte-parole, a manifesté de la stupeur en constatant que l'on comptait qu'il prendrait en si peu de temps des décisions d'une très grande importance historique et d'une étonnante responsabilité.

La Commission internationale

Munich, 30. — (S.P.A.) — Une commission internationale a entrepris sans tarder de mettre à exécution les plans tracés au cours de la conférence des Quatre, pour empêcher une guerre européenne. Cette commission, dont la nomination a eu lieu ce matin, se compose de sir Neville Henderson, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Berlin, de M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, du comte Ernst von Weizsäcker, secrétaire d'Etat du Reich, et de M. Bernardino Attolingo, ambassadeur d'Italie à Berlin. Il se peut

que M. Vojtech Mastny, ministre de la Tchécoslovaquie à Berlin, en fasse partie.

La commission devra notamment voir à l'occupation des parties de la Tchécoslovaquie cédées immédiatement au Reich et à la préparation des plébiscites dans les parties peuplées à peu près également de Tchécoslovaques et d'Allemands.

On tient de source britannique que les troupes tchécoslovaques doivent commencer d'évacuer demain sont au nombre de quatre. La première se trouve au nord-ouest de l'Autriche. Elle comprend Krumau. C'est la moins considérable des quatre. La deuxième est l'extrémité ouest de la Tchécoslovaquie. Elle comprend Asch, Eger, Karlovy-Vary et Marienbad. La troisième est au sud de la Silésie et la dernière, au sud de la Saxe.

Le rêve d'une confédération germanique

Munich, 30 (A.P.) — On considère que Hitler vient de faire le plus grand coup de sa carrière pour établir son rêve de confédération germanique, une Allemagne plus grande que l'Empire allemand de 1914.

Parce qu'elle est forcée d'abandonner sa plus importante région industrielle, la Tchécoslovaquie se trouve réduite au rôle de vassale économique de l'Allemagne. De plus, la réduction militaire tchécoslovaque, affaiblit considérablement le contrôle militaire que la France pouvait exercer contre le danger d'une agression allemande. De plus, la Tchécoslovaquie ne peut plus être considérée comme le tremplin d'où la Russie pouvait déclencher une attaque contre l'Allemagne. Et puis, c'est par la Tchécoslovaquie que le vassalisme par l'Allemagne, la porte ouverte

Le retrait des légionnaires italiens qui combattent en Espagne

Les cercles diplomatiques considèrent que ce sera là l'une des conséquences de l'accord de Munich — Un journaliste fasciste acclame Mussolini comme "le sauveur de la paix européenne" et parle de "l'inutilité de la Société des Nations et de ses méthodes pour le maintien de la paix"

L'accord anglo-italien

Rome, 30. — (A.P.) — Les cercles diplomatiques considèrent, aujourd'hui, que l'une des conséquences de l'accord de Munich, hier, sera le commencement du retrait des légionnaires italiens qui combattent actuellement en Espagne. Ces cercles croient possible que le premier ministre Chamberlain ait eu le temps de soulever avec le Duce, à Munich, le problème encore en suspens du pacte d'amitié anglo-italien signé à Pâques et qui n'a pas encore été mis en exécution par la Grande-Bretagne parce que l'Italie ne voulait pas retirer ses légionnaires de l'Espagne. On pense que les négociations au sujet du retrait des troupes italiennes pourraient bien commencer prochainement, maintenant que les deux chefs d'Etat intéressés au pacte anglo-italien ont été personnellement en contact à Munich.

Les Italiens doublement satisfaits

Les Italiens se montrent doublement satisfaits, d'abord parce que la guerre a été écartée au contact direct entre les chefs des grandes puissances — "moyen qu'avait précédemment suggéré le premier ministre Mussolini" —, ensuite parce que l'accord de Munich prévoit non seulement la solution satisfaisante du problème de la minorité allemande de Tchécoslovaquie, mais aussi celle des minorités hongroise et polonaise. "Solution qu'avait demandée à maintes reprises M. Mussolini en réclamant le règlement intégral de tout le problème tchécoslovaque".

L'inutilité de la Société des Nations

Dans son article, au *Giornale d'Italia*, M. Gayda déclare que l'accord de Munich a démontré "l'inutilité de la Société des Nations et de ses méthodes pour le maintien de la paix".

Le Dr Paquette à St-Hyacinthe

La collation des grades au Collège Saint-Maurice

Saint-Hyacinthe, 30. — (D.N.C.) — Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. Un grand nombre de personnes ont assisté à la cérémonie. M. le docteur Paquette a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité les élèves pour leur conduite et leur application. Il a aussi remercié les professeurs pour leur dévouement. La cérémonie s'est terminée par un dîner offert par le Collège.

Le docteur A. Paquette, ministre du secrétariat de la Province, a passé la journée d'hier à Saint-Hyacinthe. Il s'y était rendu spécialement pour assister à la collation des grades et à la distribution des prix du Collège Saint-Maurice, collège classique pour jeunes filles que dirigent les RR. SS. de La-Présentation-de-Marie. La cérémonie était présidée par S

ONTREAL
RME PRESIDENT



Directrice: Germaine BERNIER

Lettre à Gretchen

Petite cousine,

Cette lettre te parviendra-t-elle sans encombre? Elle partira de Montréal demain, voyageant toute la semaine. A son arrivée en Allemagne, où en sera la situation internationale? Le courrier sera-t-il surveillé, retardé? ces pages seront-elles les dernières que je pourrai t'envoyer? Quel angoissant mystère!

Liés par tant d'intérêt aux Etats-Unis et à l'Angleterre, nous sommes ici attachés aux idées démocratiques et le nationalisme hardi, le totalitarisme du gouvernement germanique nous heurtent par bien des points. Les ambitions d'Hitler sont-elles justifiées de quelque façon? ses adversaires ont-ils tort ou raison de crier en partie à ses réclames? Je ne suis qu'une jeune fille plus ou moins renseignée, incapable de discerner le partage des conséquences avantageuses et néfastes de telle ou telle ligne d'action.

Mais quelles que soient les positions, je suis pleine d'appréhension. Tout mon intérêt est suspendu aux nouvelles que la radio transmet d'heure en heure. A tout instant, l'art cède les ondes aux bruits de guerre. Des voix d'outre-mer nous rapportent les faits et gestes des gouvernants, les mouvements des troupes, les efforts désespérés des chancelleries pour maintenir la paix dans l'Europe convulsée, dans le monde frémissant. Deux inquiétudes me jettent vers les échos de cette crise qui menace de devenir mondiale: si l'Angleterre se bat, le Canada la suivra-t-il? les amis chers que j'ai en Europe pourrout-ils fuir le cataclysme possible?

Je sais que l'histoire a fait de nos deux pays des ennemis. Pourquoi le présent serait-il semblable au passé? D'ailleurs sur un plan supérieur aux contingences politiques, au-dessus des éléments de séparation, il y a les oeuvres de paix. Bien des grands noms nous rapprochent. Noms de musiciens, de peintres, d'écrivains: Bach, Mozart, Beethoven, Wagner, — Dürer, Holbein, Cranach, Grünewald, Overbeck, — Goethe, Schiller... Noms du Ciel aussi: la Vierge, saint Joseph, les Anges, saint Boniface, sainte Cunégonde, saint Bruno, sainte Edwige...

Pour approuver tes compatriotes, tu as peut-être des raisons de fierté nationale, de solidarité fraternelle; pour rester unie à nous, tu as la Foi. J'ignore nos voix pour demander la pacification du monde. As-tu jamais remarqué les belles invocations que l'Eglise nous offre à cette fin? J'en ai fait un relevé, particulièrement dans les liturgies du Sacré Cœur, du Saint Nom de Jésus, de la Sainte Vierge, des Saints, et dans les oraisons spéciales pour la paix et en temps de guerre.

Je t'en prie, ouvre ton missel romain, cherche ces lignes apaisantes, et prononce-les avec ferveur, une d'âme à tous les vrais chrétiens, enfants du Dieu de Paix. Répète-les surtout ces courtes suppliques: "Cœur de Jésus, notre paix et notre réconciliation, ayez pitié de nous!"

"De la colère, de la haine et de toute mauvaise volonté, délivrez-nous, Seigneur!"

"Daïnez accorder à toutes les nations chrétiennes la paix et l'unité, nous vous en supplions, écoutez-nous Seigneur!"

Et que le Ciel nous vienne en aide! Que notre affection survive à la bonrassage!

Ta cousine

Adrienne.

PETIT CARNET

PROCHAIN MARIAGE

Le 18 octobre, à 9 heures, en la chapelle Saint-Louis de la Basilique, sera béni le mariage de Mlle Henriette LeMay, fille de M. et Mme Henri LeMay, décédés, avec M. Charles-Eugène LeSieur, fils de M. et Mme A.-N. LeSieur, de Yamachiche.

Au "Vieux" Longpré

(A l'occasion de l'érection d'un monument en son honneur, à l'Assomption, le deux octobre 1938.)

O notre Histoire, écriv de perles ignorées,
Je baise avec respect tes pages vénérées.
Fréchet

Notre Histoire à la main et la Foi pour cuisasse,
Tu fus au premier rang pour défendre ta race;
Et tu ne permis pas qu'une impudente main
Détruisit dans le cœur des enfants ontariens
Le fruit de tant de sang, le sang de tant de luttas
Que nos peuples abritaient sous leurs chétives huttes.
Comme eux, tu sus creuser des sillons éclatants
Où croissaient tes douleurs comme des blés sanglants,
Et, comme eux, tu forças les échos millénaires
A répéter les mots qu'ont prononcés nos pères...

Mais Ulysse exilé... rentre dans ses foyers...
Et raconte à ses fils ses ouvrages passés...
Après tant de combats... après tant de conquêtes,
L'âge a semé sur toi tes tremlantes défaîtes.
Et le hameau, témoin de ton premier printemps,
Recueillit les frimas amassés par tes ans.

Puis... le silence, un jour, étreignit ta pensée,
Et plus rien ne sortit de ta bouche fermée...
Nos hommages émus ont flétri ton cercueil
Et nos regrets, percés par les glaives du deuil,
Laisaient couler des pleurs sur la terre des Plaines
Qui fascinaient nos yeux sur ta tombe sereine. (1)
Ton corps s'en est allé vers un destin commun...
Tu ne vis plus, hélas!... mais tu n'es pas défunt.
Ton rôle est terminé, mais le nôtre commence.
Et tu verras grandir le fruit de ta semence,
Qui déjà prend racine en nos cœurs incertains.
Pour éclairer bientôt nos fronts pleins de matins.
Ce courage nouveau qui bouscule les laches
Nous donnera le goût des immortelles tâches.
Ceux qui t'ont méconnu ne sont pas les plus forts,
Et ta gloire, aujourd'hui, fait pâlir leurs efforts.
Car la vie a parfois ces sublimes vengeances
De sacrer par la mort les fécondes souffrances.

Quand le soir descendra sur le clocher rêveur
Et que la voix d'airain de son rythme berceur
Soufflera sur ton front un cantique sonore,
Nous pourrions voir tes lèvres articuler encore
Ces mots du Chevalier, que l'Histoire a cueillis:
"On ne peut aimer Dieu sans aimer son pays."

C'est ta devise, à toi, jeunesse canadienne,
Qui cherche une lumière et n'a point vu la sienne.
Apprends de ce vieillard comme on tient un flambeau
Pour entasser un jour dans les plis d'un drapeau
Des claquements d'histoire et des oeuvres nouvelles
Et que s'ouvrent enfin tes palpitantes ailes!

Robert LEVEQUE, élève finissant,

Collège de l'Assomption.

(1) Selon le désir du défunt, on avait répandu sur son cercueil de la terre des Plaines d'Abraham.

Les activités féminines

A la Ligue des droits de la femme

A l'Assemblée mensuelle de la Ligue pour les Droits de la Femme, l'hôte d'honneur sera Mlle Rose L. Shaw, présidente générale du "Canadian Women Press Club". Cette assemblée aura lieu samedi, 1er octobre, à l'Hôtel Windsor, salon E., à 4 h. et sera suivie d'un thé.

Cours de religion

Le premier cours de religion de cet automne donné par le R. P. Voyer, O.P., au Couvent de Marie-Réparatrice aura lieu le lundi, 3 octobre à 8 h.

L'étude de la morale sera continuée et ce premier cours traitera de: "L'habitude dans notre vie morale".

Toutes les jeunes filles et spécialement les auditrices des années passées sont cordialement invitées.

Récolation pour les Ste-Croix

Dimanche, le 2 octobre, de 8 h. 30 à 11 h. 30 à l'Ecole Notre-Dame du Sacrement, 465 rue Mont-Royal est, récolation mensuelle sous la direction du R. P. Robert Fortin, S.S.S.

Prochaines retraites fermées

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, il y aura retraites fermées pour jeunes filles: du 30 septembre au 3 octobre; du 13 au 16 octobre; du 3 au 6 novembre; du 22 au 25 novembre. Pour inscriptions, du 7 au 9 octobre. Pour employées de bureau, du 20 au 23 octobre. Pour dames de la paroisse, du 27 au 30 octobre.

Le 18 octobre, à 9 heures, en la chapelle Saint-Louis de la Basilique, sera béni le mariage de Mlle Henriette LeMay, fille de M. et Mme Henri LeMay, décédés, avec M. Charles-Eugène LeSieur, fils de M. et Mme A.-N. LeSieur, de Yamachiche.

par GUY WIRTA

Le Coup d'Aile

24. (Suite)

Lorsqu'ils arrivèrent devant l'église, M. de Franval tourna subitement les talons; il allait, disait-il, renouer connaissance avec la jolie fontaine du XVIIIe siècle qui s'élève au milieu de la place; à la vérité, il ne se souciait pas de se heurter, une fois de plus, au mauvais vouloir de ce garçon terrible. Son absence arrangeait les choses; lui présent, Saint-Yves aurait redit de sa voix sèche, si possible à entendre: "Je n'en ai jamais dans les églises..."

Mais Damienne et Franval le guidait seule vers l'intérieur; il la suivait.

Et il la laissa dire... Et il l'écoula, parce qu'elle fut très simple, comme toujours.

Ayant soin de ne lui imposer qu'une rapide visite, elle l'éblouissait du coup d'oeil, pour l'obliger à revenir chercher le détail de tant de beautés; elle ne s'agenouilla même pas pour une courte prière; mais il la vit fixer le tabernacle, lorsqu'ils admirèrent le chœur et le transept, et ce furtif regard fut éloquent, pour lui qui se souvenait de la procession.

Elle s'immobilisa cependant... Elle avait sous sa coiffe d'Alsacienne une beauté si virginale, une telle foi éclatait dans ses yeux limpides, qu'il se surprit à penser comme elle pensait; mais il ne voulut pas l'avouer; et, même à cette heure où ils allaient être séparés, il la laissa se heurter à la porte toujours close de son cœur, la connaissant suffisamment peut-être pour se confier en cette patience pleine de courage, et devinant qu'elle saurait demeurer devant la porte fermée aussi longtemps qu'il plairait au farouche Laurent de ne point l'ouvrir.

Saint-Yves ne sut pas s'ils avaient échangé quelque propos sur le chemin du retour... Pour lui, le dernier mot de Damienne avait été prononcé dans l'église; ils n'y avaient pas échangé d'adieux et, pourtant, il semblait qu'ils se fussent, en réalité, séparés devant le tabernacle et qu'elle lui eût marqué une place où, plus facilement, il se souviendrait d'elle et de son amitié bienfaisante.

Jusqu'au soir, il demeura sous

—Je veux vous montrer quelque chose... quelque chose qui m'a toujours frappé... un détail que vous retrouverez dans beaucoup d'églises d'Alsace... un détail que vous connaissez peut-être...

Ils étaient devant un tombeau du XVIe siècle: le Christ est étendu devant sa mère et les saintes femmes qui tiennent les embaumements... Et Damienne dit, en ce chuchotement doux qui faisait voler les mots sur ses lèvres: —Regardez bien... Mettez votre main, là, sur la poitrine du Christ... Il y a une petite excavation; on y dépose l'hostie consacrée pendant la semaine sainte.

Guidé par sa main, Laurent avait posé ses doigts sur l'excavation, dans la poitrine du Christ... —C'est vrai, dit-il.

—Ne trouvez-vous pas, demanda-t-elle en le regardant profondément — et c'était là sa première insistance — ne trouvez-vous pas que cela est beau... symbolique... ce cœur du Christ toujours ouvert?

Elle avait sous sa coiffe d'Alsacienne une beauté si virginale, une telle foi éclatait dans ses yeux limpides, qu'il se surprit à penser comme elle pensait; mais il ne voulut pas l'avouer; et, même à cette heure où ils allaient être séparés, il la laissa se heurter à la porte toujours close de son cœur, la connaissant suffisamment peut-être pour se confier en cette patience pleine de courage, et devinant qu'elle saurait demeurer devant la porte fermée aussi longtemps qu'il plairait au farouche Laurent de ne point l'ouvrir.

Saint-Yves ne sut pas s'ils avaient échangé quelque propos sur le chemin du retour... Pour lui, le dernier mot de Damienne avait été prononcé dans l'église; ils n'y avaient pas échangé d'adieux et, pourtant, il semblait qu'ils se fussent, en réalité, séparés devant le tabernacle et qu'elle lui eût marqué une place où, plus facilement, il se souviendrait d'elle et de son amitié bienfaisante.

Jusqu'au soir, il demeura sous

Le costume de l'écuyère



CREME ESPAGNOLE

1 c. à soupe de gélatine
3 oeufs
1 c. à thé de vanille ou
3 c. à soupe de Sherry
3 tasses de lait
1-2 tasse de sucre
1 tasse de sel.

Faites dissoudre la gélatine pendant 5 minutes dans le lait froid et ensuite amenez au point d'ébullition et versez sur les jaunes d'oeufs battus avec le sucre jusqu'à ce que mousses. Cuissez le mélange au bain-marie jusqu'à ce que épais comme la crème. Ajoutez l'essence et mettez dans un moule au froid. Quand le mélange est refroidi et sur le point de prendre, incorporez-le à la cuiller à des blancs d'oeufs battus jusqu'à consistance. Mettez en moule et faites refroidir.

BANANES PANÉES

Deux madeleines sèches, deux oeufs, six bananes bien mûres, 2 cuillères de beurre. Ecrasez les madeleines, battez légèrement les oeufs. Parez les bananes épluchées avec ces deux éléments. Faites frire au beurre. Choisissez des bananes bien à point, que leur peau jaune d'or se marbre de brun, ainsi elles sont plus sucrées et plus savoureuses.

Savoir acheter

Comment reconnaître les tissus de soie, de coton, de laine ou de fil

Vous devez toujours obtenir de votre fournisseur la qualité la meilleure pour le prix que vous vous êtes fixé. N'est-il pas vrai que vous aimez en avoir pour votre argent?

Voici donc quelques conseils qui vous permettront d'acheter "au mieux".

Les expériences que vous pouvez faire se divisent en deux catégories: Celles que vous pouvez faire dans le magasin, et celles que vous ferez chez vous en rentrant.

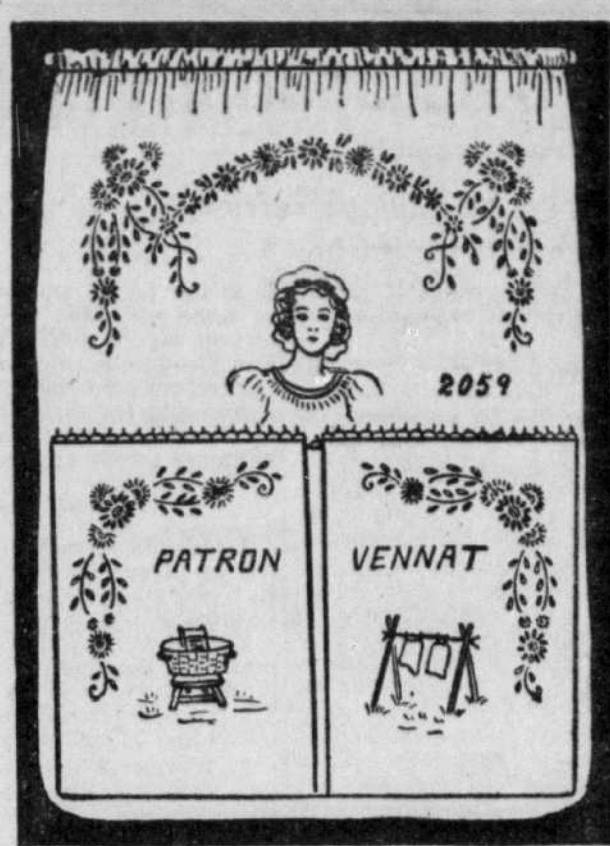
Dans le magasin, l'épreuve la facile est celle du toucher. Ne vous fiez pas seulement à l'apparence et réclamez surtout un certain nombre de qualités propres à chaque tissu.

Tissus de laine — Règles générales. Si vous voulez un tissu chaud, regardez-le à la lumière, à contre-jour. Si la lumière passe, le tissu n'est pas chaud.

l'impression de la courte scène de l'église, et il ne cherchait pas à fuir ce souvenir bien qu'il se trouvât de nature à soulever les couches profondes de son âme.

Il pensait qu'elle parlait et il n'en éprouvait plus d'irritation comme au premier moment; on eût dit qu'elle l'avait confié à quelque chose, à quelqu'un qui veillerait sur lui, qui continuerait le délicat labour de son amitié... Ce n'était plus, cette fois, le charme de la forêt au clair de lune, la seule influence de la terre... Et il revit la main de femme qui, doucement guidait sa main vers la poitrine entrouverte d'un Christ au tombeau.

NOTRE PATRON DE LA SEMAINE



No 2059 — SAC A LINGE de famille, très pratique, avec poches séparées pour bas et mouchoirs, 27 x 36 pcs. Patron à tracer, 25c; perforé, 50c; au fer chaud 35c. Etampé sur bon coton jaune suivant qualité, 65c ou 79c. Sur toile de couleur bleue, rose, verte, jaune ou hêtre \$1.15. Sur superbe toile hêtre très solide, \$1.75. Coton à broder garanti, 30c.

Circulaire religieuse, 5c; circulaire de baptême, 5c; circulaire de nappes, 5c. Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12c seulement, l'abonnement par an.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE 1938.

Ci-inclus..... pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

Ecartez le tissu avec l'ongle et si vous pouvez arriver à pratiquer une ouverture, le tissu tirera aux coutures et votre vêtement sera vite déformé.

Les "tweeds", les plus beaux de qualité, tissés en Ecosse, sont reconnaissables à leur odeur de fumée.

Les lainages à surface rugueuse se jugent à la finesse de leur trame.

Les flanelles, à la douceur de leur toucher et à leur souplesse.

Le cachemire doit être extrêmement doux.

L'angora, doux et soyeux.

Tissus de toile — Assurez-vous toujours si les toiles sont lavables et grand teint, et sachez que, à moins qu'elles ne soient assurées irrécupérables, elles diminueront toujours au premier lavage.

Tissus de coton — Il est naturel ou mercerisé. Le coton mercerisé a le fini brillant qu'on recherche dans les tissus comme la popeline. Assurez-vous encore de la fixité des couleurs.

Tissus de soie — Sont trop nombreux pour qu'on puisse les mentionner tous. Veillez à ne pas confondre, par exemple: velours de soie et velours de coton (qui est en général un mélange de soie et de coton). La soie blanche jaunit toujours un peu.

La rayonne — Est un tissu fait avec de la cellulose et n'a aucune charge et fait plus d'usage que la soie. La rayonne est le tissu le plus résistant qui existe.

Grâce aux différents apprêts et préparations de l'industrie moderne, on arrive à donner, par exemple, à du coton l'apparence de la soie, mais on n'a jamais pu modifier la composition chimique de chaque textile.

Donc, la seule assurance que vous pouvez avoir sur la qualité de votre marchandise est l'épreuve du feu.

Prenez dans un ourlet ou à l'échantillon un fil de tissu que vous voulez éprouver et vous y mettez le feu.

Vous aurez les résultats suivants: La soie: elle brûle lentement à la flamme éteinte, il subsiste au bout du fil une petite boule qui s'écroule aisément entre les doigts.

La rayonne du type "viscose": brûle dans un éclair et ne laisse aucun déchet.

La rayonne du type "acétate": brûle lentement comme la soie naturelle, mais en pétillant; laisse au bout une boule dure comme du verre.

Le coton: brûle rapidement, avec, au bout, un point incandescent; il ne laisse presque pas de cendre.

La laine: brûle lentement en se boursoufflant et en rougissant et dégage une odeur animale de corne brûlée.

Autre épreuve: pour distinguer la toile du coton, mouillez-la brusquement. Le lin absorbe avidement l'humidité. Le coton résiste à l'eau.

DEUXIEME PARTIE

LE SOLITAIRE

Le départ de la famille de Franval avait d'abord laissé Saint-Yves désespéré. Il se surprenait à descendre plusieurs fois par jour vers la route de Saverne, à guetter, du côté des jardins pleins de roses somptueuses, l'apparition de Damienne en robe de toile... Il vint appuyer son front à la grille du parc, la grille privée, celle que la jeune fille appelait: la porte des amis. Il haussait les épaules à ce souvenir, repris d'humeur morose, oubliant de tant d'autres souvenirs plus marquants, plus élogieux, pour ne chercher, dans les jours passés, qu'une pâture à son besoin de mélancolie.

"Où est-elle? se demandait-il... Au Casino, sans doute..."

Et il revoyait la robe rose qui lui donnait une sveltesse de grande fleur.

Ecole d'arts et métiers

Cours de dictée musicale et d'harmonie

Les élèves désireux de s'inscrire aux nouveaux cours de dictée musicale et d'harmonie institués par le directeur de cours de solfège aux Ecoles d'Arts et Métiers, n'ont qu'à se présenter à la maison Archambault, de 7h. à 9h. du soir vendredi le 30 septembre ou samedi le 1er octobre de 2 à 5h., soit pour s'inscrire ou simplement pour obtenir les informations relatives à ces cours.

On est prié de remarquer que l'enseignement de ces cours (du moins la dictée musicale) ne vise nullement les élèves avancés, puisque cet enseignement s'attaque aux éléments primordiaux de la musique et marche parallèlement avec l'étude du solfège.

L'inscription pour une année est de \$5.00, matériel scolaire compris.

Les abonnements aux concerts symphoniques

Les abonnés de l'année dernière aux concerts du soir désireux de renouveler leurs abonnements pour la saison 1938-1939 sont priés d'avertir au bureau des Concerts Symphoniques à l'hôtel Windsor, LA. 6037, avant vendredi soir à 5h. 30, car à partir de samedi matin la vente des billets non réservés sera ouverte au grand public.



Ouverture des Cours du Soir

lundi, 3 octobre à 7.30 h.

Matières commerciales
Matières économiques
Matières juridiques
Matières littéraires et linguistiques

On s'inscrit tous les jours de 9 h. à midi, de 2 à 5 h. et, à partir du 19 septembre, de 7 à 9 h. le soir.

Prospectus gratuit sur demande à

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales
MONTREAL

COUPONS BUDGET EATON

Achetez un livret de Coupons-Budget (il y en a en dénominations de 15.00, 25.00 et 50.00)

PAYEZ 25% DE DEPOT

et le solde, en 3 versements mensuels égaux.

Un léger supplément équitable est exigé pour frais d'administration.

Ces livrets de Coupons-Budget vous permettent de bénéficier tous les jours des spéciaux EATON et de réaliser chaque fois une bonne économie!

Pour plus amples détails, s'adresser au Bureau des Comptes, septième étage.

T. EATON CO. LTD.
DE MONTREAL

La salle étant entièrement vendue pour les Matinées d'initiation à la musique symphonique, plusieurs personnes se verront dans l'impossibilité de se procurer des fauteuils pour les concerts du samedi après-midi. Afin d'éviter des déceptions semblables, la direction prie sa clientèle de vouloir bien se hâter de réserver ses places pour les concerts du soir.

Mois du Rosaire à la chapelle de Lourdes

L'Eglise a toujours eu recours à la récitation du Rosaire dans les temps calamiteux. Ceux que nous traversons sont bien de ceux-là. Les exercices du mois du Rosaire, institués spécialement pour faire prier pour les besoins de l'Eglise et du monde, attireront donc tout particulièrement cette année les fidèles. Dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, qui est le principal sanctuaire dédié à la Sainte Vierge dans notre ville, la récitation du Rosaire sera pendant une heure, de 5 à 6 h. du soir, tous les jours, et se terminera par les prières d'usage et la bénédiction du St-Sacrement. Les personnes qui passent rue Ste-Catherine, par exemple, en revenant de faire leurs emplettes chez Dupuis, sont invitées à s'arrêter pour réciter au moins quelques dizaines et prier, comme le demande le Souverain Pontife, pour le rétablissement pacifique des difficultés qui divisent les nations.

Tombola à Notre-Dame-des-Neiges

Ce soir, à 8 h., s'ouvrira la tombola de la paroisse Notre-Dame des Neiges dans le salon de la paroisse. Les billets de la tombola pour durer jusqu'au 8 octobre.

Les tramways Outremont et l'autobus Côte-des-Neiges-Jean-Talon y conduisent.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

A LA SEMAINE SOCIALE

Atelier fermé-Grèves d'occupation-Piquetage

Le cours de M. l'abbé Philippe Perrier

Sherbrooke, 30. — Voici le résumé du cours donné à la Semaine sociale par M. l'abbé Philippe Perrier sur l'atelier fermé, les grèves d'occupation et le piquetage.

Mesdames, Messieurs,

Le syndicalisme est une institution qui a droit de cité dans la société contemporaine. Il tient de la nature ses droits imprescriptibles; et l'on aurait mauvaise grâce de les lui contester. L'anarchie individualiste dans laquelle depuis un siècle s'est débattue la profession est d'origine révolutionnaire. Elle n'a pas de meilleur remède qu'un bon régime syndical. Le droit que chacun, qu'il soit un salarié ou un patron, engage dans son travail a besoin d'être protégé contre les abus de la force, la pression de l'égoïsme, l'entraînement de la concurrence. La loi peut exercer cette sauvegarde en plus d'une circonstance. Mais l'ordre naturel préfère que les professionnels prennent soin eux-mêmes de l'honnêteté de leur entreprise en réglementant leurs rapports selon la justice et la charité. Les droits ne sont jamais mieux défendus que par les propres intérêts. Derrière le droit de l'ouvrier, il est bon qu'il y ait une force ouvrière pour en assurer le respect, comme derrière le droit patronal, il y a une force de l'argent.

L'association, nécessaire à l'ouvrier pour assurer le respect de ses droits, lui apporte de grands avantages. C'est elle qui peut établir des rapports permanents entre employeurs et employés par le respect réciproque de leurs droits mutuels. Léon XIII et Pie XI l'ont largement démontré. Le christianisme porte dans son sein la doctrine de vie qui permet à l'ouvrier de satisfaire aux obligations de sa conscience et recueillir les bienfaits de l'union. Le syndicat devient une école de formation sociale et de rationalisation chrétienne.

L'un des moyens de développer ce syndicalisme, c'est de favoriser l'atelier fermé.

Qu'est-ce que l'atelier fermé?

Qu'est-ce donc que l'atelier fermé? Par atelier fermé nous entendons un atelier où le patron s'est engagé à n'employer que des ouvriers syndiqués ou unionistes, et par atelier ouvert, l'atelier où sont admis indistinctement les ouvriers syndiqués et les non-syndiqués. Que l'atelier fermé soit une mesure légitime, c'est une affirmation que prend à son compte Mgr Ryan, directeur du National Catholic Welfare Committee, doyen de la faculté d'économie politique et sociale à l'Université de Washington, et il la défend énergiquement dans un article de la Catholic Encyclopedia. Voici ses propres paroles: "La raison générale qu'on apporte pour légitimer la politique de l'atelier fermé, c'est qu'il est indispensable à l'organisation efficace des travailleurs. Cette raison peut n'être pas justifiée par les faits, mais elle l'est, la politique de l'atelier fermé est justifiée, car, en général, l'organisation est nécessaire pour obtenir de justes conditions de travail. Dans la mesure où il est nécessaire pour obtenir de justes conditions d'emploi, l'atelier fermé n'est pas immoral, soit envers le patron... Il est raisonnable que l'ouvrier non syndiqué se conforme à la condition dans laquelle la masse des ouvriers ne pourra obtenir justice et il ne serait pas raisonnable qu'il voudrait travailler comme non-syndiqué, quand pareille action tend à créer une situation injuste pour tous."

On ne peut donc prétendre que l'atelier fermé est une chose mauvaise, illégitime, en donnant comme raison qu'il viole le droit au travail ou qu'il est attentat à la liberté individuelle.

Ajoutons une déclaration importante faite le 18 octobre 1928 par un certain nombre de théologiens et de sociologues catholiques, au nombre desquels se trouvaient le R. P. J.-M. Rodrigue Villeneuve, aujourd'hui cardinal, le R. P. G. Forest, O.P., de l'Université de Montréal; le R. P. Maltais, O.F.M., et les aumôniers des Syndicats catholiques.

2. Les livres où est consigné ce "La question de l'atelier fermé", disent ces théologiens, "a toujours soulevé des discussions nombreuses. En certains quartiers et non des moins réputés, on a prétendu que l'imposition de l'atelier fermé violait la liberté du travail partout

et toujours, aux Syndicats catholiques, on trouvait la prétention trop sévère.

"Il était donc urgent une fois pour toutes d'étudier à la lumière des principes de la sociologie catholique cette question sous toutes ses faces.

"L'atelier fermé, tel que le réclament les Syndicats catholiques du bâtiment par exemple, est absolument admissible au point de vue moral. Les Syndicats catholiques demandent à un constructeur, généralement un corps public catholique, d'accorder à leurs membres l'atelier fermé sur le chantier en opération. Ce constructeur a le droit de choisir sa main-d'œuvre; il peut imposer dans ses devis telles conditions qui lui semblent désirables et l'entrepreneur a le droit et le devoir de s'y soumettre. Si ces conditions comportent l'accord de l'atelier fermé aux syndiqués catholiques, l'entrepreneur, sans rien violer, se conforme tout simplement à l'ordre reçu du propriétaire-constructeur, employe exclusivement la main-d'œuvre syndiquée.

"Le principe de la liberté de travail est respecté. L'ouvrier resté libre d'accepter ou de refuser l'obligation de rejoindre le Syndicat catholique."

Mgr Wilfrid Lebon, P.D., aux Journées d'études sociales, tenues au Grand Séminaire de Montréal (août 1937) pose la question clairement et le résout de même: Le droit syndical peut-il aller jusqu'à légitimer parfois l'atelier fermé? N'y a-t-il pas là une atteinte grave à la liberté du travail? Nous répondons que, dans le contrat de travail, la clause de l'atelier fermé est légitime. C'est une clause par laquelle le patron s'engage à n'employer que des membres du syndicat avec qui il traite, de sorte que les ouvriers sont en droit de refuser de travailler avec des ouvriers non-syndiqués ou affiliés à un syndicat rival.

Cette réponse, il la répétait aussi ferme, et précise, dans son cours professé à l'école des Sciences sociales de l'Université Laval (fév. 1938). A ces témoignages d'ordre doctrinal en faveur de l'atelier fermé, il faut joindre un acte d'ordre disciplinaire qui justifie singulièrement notre thèse, et qui d'ailleurs a déjà produit les plus heureux résultats. Cet acte est aujourd'hui consigné dans la discipline diocésaine de Québec, mais dans sa substance il remonte à une douzaine d'années.

C'est cette clause dite de préférence qui a le plus efficacement croisé chez nous le syndicalisme catholique. Il a mené les propriétaires à l'insérer dans les contrats d'entreprise en faveur des syndiqués catholiques; or, la clause de préférence, c'est en pratique le chantier fermé, c'est l'atelier fermé. A ce sujet, notre vénéré cardinal écrivait le 5 mai 1931: "J'estime un devoir de vous assurer que, comme mes prédécesseurs, j'encourage efficacement la pratique dite de préférence en faveur des syndiqués catholiques et en faveur des entrepreneurs qui les soutiennent." Et il préconisait les mesures pratiques que nous retrouvons dans la discipline, citée plus haut.

Il revenait à la charge dans une lettre circulaire à son clergé, le 31 décembre 1934: "Pour réorganiser la société sur des bases de justice et de charité chrétienne, favorisons le syndicalisme et les unions professionnelles qui s'inspirent des doctrines de l'Eglise. Sans doute, la question industrielle, la question ouvrière n'est pas tout mais avec la question agricole et le problème de la colonisation, elle est pour nous le point névralgique de notre question sociale. Voilà pourquoi, si l'on veut qu'il y ait une solution, collaboration entre la ville et la campagne, entre le capital et le travail, que la paix sociale existe non d'une façon locale et précaire, mais qu'elle se stabilise, il faut d'abord que les syndicats et les unions professionnelles existent, vivent, agissent. Ils ont besoin de concours de tous. Non seulement de l'admiration théorique pour l'œuvre que font leurs aumôniers, mais d'actes positifs propres à en favoriser le recrutement et à en perfectionner l'organisation." Après cette affirmation de principe, il renouvelait la recommandation déjà faite en 1932.

Avantages de l'atelier fermé

1—L'atelier fermé favorise l'œuvre des syndicats et contribue à maintenir l'ordre social.

2—Le pape rappelle aux ouvriers catholiques qu'il leur est défendu d'appartenir à des organisations "suspectes et dangereuses, ouvertement condamnées par le jugement de l'Eglise".

3—Qu'ils s'unissent alors entre eux pour lutter contre la "neutralité", qui est un leurre, et contre l'inter-nationalisme également neutre, qu'il faut rejeter.

4—On doit travailler à l'établissement du corporatisme social. Or la corporation ne se conçoit guère sans

le métier fermé, puisqu'elle embrasse nécessairement tous les patrons et tous les ouvriers d'une même industrie. En attendant, encourageons efficacement les syndicats catholiques "pour que les directives pontificales concernant le travail et les travailleurs soient appliquées".

Mise au point

1—L'atelier syndical fermé ne nie pas la liberté de l'employeur; il la restreint pour le bien commun en faveur des ouvriers.

2—L'atelier syndical fermé ne prive pas l'ouvrier de son droit naturel au travail; il lui rappelle que "l'intérêt collectif prime l'intérêt individuel" (Belliot, p. 550).

Si la liberté de l'individualisme est à respecter, il y a lieu de respecter davantage la liberté de l'association. "Si les ouvriers ont le droit de demeurer isolés et libres, tels autres ont celui d'être groupés et liés ensemble s'ils le jugent plus avantageux".

Le R. P. Rutten, O.P., l'illustre sociologue belge, écrit à ce sujet dans son Manuel d'études et d'action sociales: "Le droit au travail, qui constitue pour l'ouvrier le seul moyen d'assurer sa subsistance, prime le droit de s'affilier à un groupement. Le contester en principe, c'est lui porter à tous les arbitraires et à toutes les dictatures. D'autre part, quand un conflit surgit entre la liberté individuelle de non-syndiqué et l'intérêt collectif de la profession, est-ce toujours la liberté de l'individu qui doit l'emporter? Certes, non, car la liberté n'est pas un but, mais un moyen, et le bien commun domine le point de vue individuel. Peut-on exiger des syndiqués qu'ils se résignent indéfiniment à n'être que les témoins impuissants d'un égoïsme qui tend à leur faire bénéficier sans effort des améliorations obtenues par leurs camarades au prix des plus grands sacrifices? Qui prétendrait que le gouvernement doit toujours capituler devant la force d'inertie des isolés volontaires? Des lors on ne peut contester aux syndiqués le droit d'user de tous les moyens légitimes leur assurant un contrat en vertu duquel ils pourront refuser de travailler avec des non-syndiqués? Il est loisible aussi aux organisations syndicales d'employer toute leur influence à obtenir des législateurs qu'ils rendent les règlements coopératifs obligatoires pour tous les membres de la profession, qu'ils soient syndiqués ou non".

Nous concluons donc que l'atelier fermé ne détruit ni la liberté du travail, ni la liberté patronale; il ne fait qu'imposer à l'une et à l'autre des restrictions légitimes. L'atelier syndical fermé est juste dans son principe. Dans sa réalisation, il doit également respecter les droits de la justice. M. Alfred Charpentier, dans une étude sérieuse publiée par l'Ecole Sociale Populaire (no 151), constate qu'il y a bien des méthodes pour l'obtenir; mais toutes également doivent être conformes à ces principes.

Il commence par nous rappeler: qu'il y a sept méthodes connues qui peuvent se diviser en deux groupes: les pacifiques et les agressives. Les premières sont le libre consentement mutuel, l'offre de l'éligibilité syndicale, le développement graduel d'un syndicat; les deuxièmes sont la menace de la grève, la cessation même du travail, la grève de sympathie, la grève de solidarité.

Les grèves

Déjà le R. Père Rodrigue Villeneuve, aujourd'hui Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec, nous a dit à la première Semaine sociale de Québec ce qu'était la grève en face de l'enseignement catholique. Ce serait impertinence de vouloir refaire la thèse générale. La grève, c'est la cessation brusque et générale de tout travail profitable aux patrons, concertée par un groupe d'employés, à dessein d'amener ainsi leurs patrons à des conditions plus favorables.

Légitimité des grèves

Les grèves sont parfois le seul moyen, en tout cas, le moyen le plus efficace d'amélioration de la situation des travailleurs. Jamais, ceux-ci n'auraient obtenu, ni du contrat, ni de la loi les transformations de leur condition qu'ils voient se réaliser par étapes. Le XIXe siècle, s'il n'avait eu l'usage de cette arme redoutable que constitue la cessation brusque et collective du travail. Et si, directement, les grèves ont obtenu beaucoup (bien que toutes ne réussissent pas au moins en apparence), qui dira ce que les ouvriers doivent à la seule crainte des grèves possibles, quelles concessions de forme spontanée, cette seule crainte a, en réalité, arrachées aux employeurs?

Grèves d'occupation

Habituellement, les grèves consistent de la part des ouvriers dans l'abandon du travail. Les ouvriers quittaient l'usine ou n'y rentraient pas. Dans les grèves récentes, les ouvriers et les employés cessent de travailler, mais ils ne quittent pas l'usine, ils l'occupent non seulement pendant la durée ordinaire du travail, mais encore pendant les heures où l'usine, l'atelier, le magasin sont habituellement fermés.

Que faut-il penser de cette occupation au point de vue du droit naturel? Quel est l'aspect moral de la question? Je laisse de côté le point de vue civil.

La grève d'occupation peut-elle être morale? Le docteur Francis Haas, Milwaukee, Wis., disait récemment "at the Summer Schools of Social Action for Clergy, in Central Catholic High School". "Si l'on considère le but et les effets, dit le Docteur Haas, il n'y a pas de différence morale importante entre les grèves d'occupation et les grèves de dehors. Dans les grèves d'occupation, les grévistes n'ont pas plus l'intention de s'emparer définitivement de l'immeuble du propriétaire que les grévistes de dehors. Il suppose évidemment

qu'il y a une cause juste pour la grève; on a fait appel aux négociations pour obtenir paisiblement justice. On n'a pas violé de contrat légitime; on a une chance de succès; les maux prévus doivent être proportionnés au bien que l'on espère.

Dans ces conditions, pense-t-il, la grève d'occupation est aussi justifiable que la grève de dehors. "Nous devons, dit-il, procéder lentement pour condamner la grève d'occupation."

Le Dr Haas dit qu'il est opposé à une législation contre les grèves d'occupation principalement pour deux raisons. Premièrement, la grève d'occupation est un moyen effectif d'obtenir le contrat collectif dans les industries qui ne sont pas organisées.

Deuxièmement, il est pratiquement impossible de donner force à une législation contre les grèves d'occupation.

Piquetage

Peut-il y avoir un piquetage paisible?

Les théologiens admettent que dans le cas d'une grève juste, on peut faire appel au procédé qui empêche les autres de prendre leurs places, car dit Macdonald, Irish, Theol. Quest.: "pressure even in combination brought to bear on one person to the detriment of another is not necessarily unfair or unjust, provided there is a reasonable cause for applying it."

Mais il n'est jamais permis d'employer la violence, la fraude, le mensonge ou la force physique pour obliger ceux qui veulent travailler de se joindre aux grévistes, ou pour les empêcher de prendre leurs positions vacantes. (Tanqueray, vol. 3, no 847, Vermeersch, Quaestiones de iustitia N. 474).

Pareille action comporterait une double violation de la justice, une violation des droits de l'employeur, aussi bien que des droits des autres travailleurs (Poldin).

Sans doute que les grévistes n'ont pas le droit de se servir de moyens injustes pour empêcher les autres de prendre leurs places vacantes; mais n'ont-ils pas le droit de faire appel à tout moyen qui n'est pas injuste pour obliger l'employeur à se rendre à leurs demandes raisonnables?

Si les grévistes n'étaient pas moralement justifiés en s'efforçant de dissuader les autres de continuer leur travail et de prendre leurs places, quels moyens leur resteraient-ils de faire valoir leurs droits?

Conclusion

L'atelier syndical fermé est légitime et justifié par la morale sociale catholique. Nul n'a le droit de se désintéresser de l'organisation catholique du syndicalisme professionnel, comme étant le moyen de ramener l'ordre social et d'adoucir les rapports du capital et du travail.

A l'heure actuelle, entre les différentes formes que revêt le syndicalisme, il n'y a pas à hésiter et la préférence doit aller nécessairement à celui qui repose sur les principes chrétiens.

Tous ceux qui s'intéressent au bien spirituel en même temps qu'au bien temporel de l'ouvrier, doivent favoriser les syndicats catholiques et diriger vers eux, tous ceux qui sont susceptibles d'en faire partie.

Les patrons, principalement les patrons catholiques, loin de s'opposer à leur établissement, doivent au contraire, le favoriser, ne fût-ce que pour les opposer aux organisations mauvaises, ou même simplement neutres, afin de combattre plus efficacement le communisme. Aussi bien, les ouvriers doivent adhérer au syndicalisme catholique, pour profiter des avantages que les syndicats veulent leur obtenir. Ils en retireront le bénéfice d'une puissance considérable, car la force d'une association est surtout dans le grand nombre de ses membres.

Voilà le syndicat qu'il faut établir, soutenir et développer; il doit s'imprégner d'un solide esprit chrétien. C'est lui qui sera le berceau de la corporation chrétienne moderne et l'une des plus solides assises de la rénovation sociale parce qu'il tient compte de la doctrine sociale catholique qui repose sur les obligations réciproques de justice et de charité de la véritable fraternité entre tous les hommes.

Or, dit son Eminence le cardinal, archevêque de Québec, si les catholiques ne se soutiennent pas dans la pratique, en les assurant de leur préférence, des organisations syndicalistes, tant des patrons que des ouvriers, les directives des Papes resteront vaines et illusoires. Et pourtant, force nous est bien de travailler à la restauration de l'ordre social et de la paix publique. Qu'en pratique, il faille travailler avec circonspection, je l'admets volontiers; mais pourquoi une levée de boucliers contre l'atelier fermé ou même contre la clause dite de préférence? Qu'il faille distinguer parfois, entre une doctrine et son application, entre la théorie et la pratique, je le veux bien. Mais il faut s'efforcer de faire triompher la doctrine sociale de l'Eglise partout et toujours, au Canada comme dans les autres pays du monde.

"Martyrs aux glaces polaires"

LA MEILLEURE COMPOSITION DANS CHAQUE GENRE DU CONCOURS ROUVIERE ET LEBOUX

Une appréciation:

"Grand merci pour très artistique volume Martyrs aux glaces polaires. Emouvant hommage aux martyrs, magnifique encouragement aux courants, lecture inspiratrice aux jeunes, le volume méritera de pénétrer partout et y fera grand bien. Dieu vous bénisse pour votre admirable initiative."

† Anastase Forget, évêque de St-Jean-de-Québec, 6 septembre 1938.

Volume de plus de 200 pages. Seize pages d'illustrations hors texte. Papier zéphyre antique blanc. Au comptoir ou par la poste 60s.

Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

A la Semaine sociale

Rome ou Moscou

C'est l'alternative qui se présente aux ouvriers, dit M. l'abbé Camirand — L'atelier fermé — Les bills 19 et 20 — Le discours de M. Alfred Charpentier

Les autres orateurs au ralliement d'hier soir

Sherbrooke, 29. — Invité à tirer les conclusions de la soirée d'hier au ralliement ouvrier des Semaines sociales à la salle de l'Immaculée-Conception, M. l'abbé L.-P. Camirand, aumônier diocésain de nos syndicats, a fait un pathétique appel aux ouvriers de Sherbrooke leur demandant de répondre à la voix du cardinal et de nos évêques qui les supplient de s'enrôler dans les syndicats catholiques.

"La conclusion qu'il y a à dégager de la Semaine sociale qui s'achève, a-t-il déclaré, c'est que la classe ouvrière a devant elle cette alternative: Rome ou Moscou. En Europe, le désordre est à la veille d'éclater et ce n'est un secret pour personne que s'il se produit, c'est la classe ouvrière qui en souffrira le plus. Il est déplorable de constater que les plus lents à comprendre les appels de l'autorité religieuse, ce sont particulièrement ceux qui sont le plus intéressés à les entendre. Espérons que la grande leçon de la Semaine sociale sera comprise."

M. Charpentier

Le principal orateur à ce ralliement était Son Excellence Mgr Philippe Desranleau, évêque coadjuteur de Sherbrooke, fut M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C., qui, dans une bonne partie de son discours, s'est inspiré de l'allocution que prononçait mardi soir Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

En établissant un parallèle entre les unions internationales et les syndicats, l'orateur a déclaré que, sans doute, le gouvernement provincial, en passant les bills 19 et 20 prohibant la passation de contrats d'atelier fermé, a voulu atteindre les unions internationales, qui dans maintes circonstances, ont outrepassé leurs pouvoirs. Ainsi ces unions neutres se servaient de quelques hommes indispensables à la marche de certaines industries, par exemple, dans les industries de la robe, de la fourrure, du vêtement, etc., pour contraindre les patrons à signer des contrats d'atelier fermé et obliger ainsi des milliers d'ouvriers à appartenir à l'Union internationale, bien que les ouvriers ne voulaient pas appartenir à ces unions. Mais le Gouvernement, en agissant ainsi, a atteint non seulement les unions internationales, mais aussi les syndicats.

Dans ces circonstances, pourquoi ne pas avoir passé une législation affectant les seules unions internationales et laisser aux syndicats légalement constitués, le droit de passer un contrat d'atelier fermé? M. Charpentier a encore déclaré que certaines organisations ouvrières ont assuré à leurs membres des formes de secours mutuels qui constituent des attaches.

Tout de même, il me semble que devant le danger imminent, les ouvriers devraient briser ces attaches et consentir des sacrifices pécuniaires pour servir et aider une bonne cause.

M. Charpentier souligne encore par des exemples, l'illogisme des ouvriers internationaux. Il passe en revue quelques attitudes de l'ouvrier ontarien appuyant sur le mouvement de la C. I. O. et autres groupements dont la première politique consistait à soulever la lutte des classes.

"Pour arriver à établir le corporatisme, a encore déclaré M. Charpentier, il faut des organisations responsables. Il nous faut nous départir des idées et théories désuètes et marcher dans une route toute nouvelle, et cette route, c'est le syndicalisme catholique. Au point de vue économique, on ne peut pas dire que le syndicalisme catholique n'a rien fait. Avant son avènement, il n'y avait pas d'organisation ouvrière, pratiquement en dehors des grands centres, et, aujourd'hui, on ne peut faire autrement que de reconnaître que notre doctrine a assuré des millions en salaires améliorés."

En dernier lieu, M. Charpentier déplore la division chez nos gens, particulièrement dans le champ de l'industrie textile, celle où la dictature économique s'est fait sentir de la façon la plus déplorable.

Au nombre des autres orateurs de la soirée, mentionnons M. l'abbé Léonidas Adam, V.E., curé de Ham-Nord, ancien aumônier diocésain des ouvriers leur demandant d'écouter le Pape qui leur parle, M. Charles de L. Mignault, aviseur légal des syndicats, qui a traité des relations entre employeurs et employés et suggéré comme moyen efficace pour rapprocher les uns et les autres, le syndicalisme national et catholique. M. O. D. Paulhus, président du conseil central, a présenté les orateurs. M. Philippe Girard, syndicats catholiques de Montréal, a aussi dit quelques mots pour remercier l'évêque coadjuteur de Sherbrooke de l'intérêt qu'il porte à la cause des ouvriers.

M. Girard a déclaré que les ouvriers sont heureux d'avoir reçu des directives de Son Eminence et autres orateurs sur les problèmes épineux qui se posent actuellement devant le monde entier. Il a encore fait appel à l'union chez les ouvriers et déclaré que le communisme n'est pas un danger lointain, apparent, un fantôme, mais qu'il est dans la place.

On remarquait aux côtés de S. E. Mgr Desranleau, MM. les chanoines Cyrille Gagnon, supérieur du séminaire de Québec, Arsène Goyette, curé de l'Immaculée-Conception, le R. P. Archambault, directeur des Semaines sociales, le R. P. G.-H. Lévesque, de Québec, etc.

Hommage à la jeunesse française catholique

Causerie de M. Jean Delaby, à l'A.C.J.C.

Un groupe fort nombreux de jeunes gens et jeunes filles assistèrent, mercredi soir, à la Pastrale Nationale, sous les auspices du Cercle Evangélique, de l'A.C.J.C., à une très intéressante causerie sur la jeunesse catholique française, donnée par M. Jean Delaby, de l'Ecole des Hautes Etudes de Paris et licencié en droit de la Sorbonne. Le conférencier, qui visite présentement le Canada, fut présenté par M. Marcel Thérien et remercié par M. Louis-Philippe Langlois. La réunion était présidée par Mlle Lucie Archambault.

M. Delaby a parlé du renouveau catholique en général en France, et en particulier chez les jeunes gens instruits. Il a dressé le tableau de la situation religieuse en France, après la grande guerre, et a donné un aperçu très complet des nombreux mouvements spécialisés de jeunesse catholiques: J.O.C., J.E.C., J.E.C., J.M.C. (Jeunes Marins catholiques), scouts, routiers du R. P. Donceur, etc. Il a révélé que les deux tiers des jeunes gens qui fréquentent Polytechnique, Saint-Cyr et l'Ecole Normale, sont des catholiques pratiquants.

La déchristianisation est plus profonde actuellement dans la classe ouvrière que dans la classe instruite, mais on ne doit pas oublier le travail extraordinaire accompli par la Jeunesse Ouvrière catholique.

"La jeunesse catholique de France, dit en terminant le conférencier, travaille énormément pour repandre la foi dans les milieux qui en sont dépourvus et la France, en dépit des erreurs passées et des déficiences actuelles, restera ce qu'elle a été: la fille aînée de l'Eglise."

Pour l'enseignement de la religion

Comment améliorer l'enseignement du Catechisme et rendre la doctrine catholique plus assimilable à l'esprit de l'enfance, de la jeunesse, de la foule, pour qu'elle s'y grave et produise des convictions?

Problème actuel et pratique, dont l'étude a tenu un des plus grands spécialistes actuels de l'enseignement du Catechisme:

Abbé C.-E. ROY
— Licencié en Droit Canonique —
Docteur en Théologie et Philosophie
METHODE PEDAGOGIQUE
de l'enseignement du Catechisme
In-12, 348 pages, \$1.25

La solution, nous dit l'auteur, pour être adéquate, doit avoir pour fondement des principes philosophiques et des faits historiques solidement établis et systématiquement coordonnés.

Le premier ouvrage de M. l'abbé C.-E. ROY a pour but d'établir ces fondements et cette coordination.

Comme il a été approuvé, avec éloges, par de savants professeurs de l'Institut Pontifical Angelicum, de Rome, cet ouvrage présente un cachet d'orthodoxie philosophique qui le pose devant un public sérieux.

Service de Librairie du "Devoir", 430, Notre-Dame est - Montréal

Vient de paraître

"La Naissance d'une Race"

La troisième édition de "La Naissance d'une Race", de M. l'abbé Groulx.

Prix: \$1.00, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal.

H. LALONDE & FRÈRE

Les plus grands spécialistes du

TAPIS

4800 Ave. du PARC



Cherchez-vous un "Red Cap"?
Non... une "Sweet Cap".

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."



Le message de S. S. Pie XI par radio

Voici une traduction du texte de l'allocution prononcée à la radio hier par Sa Sainteté le pape Pie XI et irradiée par des postes de radio dans la plupart des pays du monde.

"Pendant que des millions d'hommes vivent dans l'imminent danger de la guerre et sous la menace d'une tuerie et d'une ruine sans précédent, nous ressentons en notre cœur paternel l'angoisse de nos enfants, et nous les invitons à se joindre à nous, les religieux et les fidèles, à s'unir à nous dans la prière la plus ardente et la plus insistante pour la préservation de la paix dans la justice et la charité.

"Que le peuple recoure une fois de plus à ce pouvoir désarmé mais invincible de la prière, pour que Dieu, qui tient en Ses mains les destinées du monde, soutienne ceux qui gouvernent, la confiance aux moyens pacifiques de négociations et d'accords durables, et qu'il inspire à tous des sentiments et des actes correspondant aux paroles réitérées de paix, et susceptibles de promouvoir cette paix et de l'établir sur les fondements solides du droit et des enseignements de l'Évangile.

"Animé d'une reconnaissance indéchiffrable pour les prières qui ont été

faites pour nous par le monde catholique tout entier, nous offrons de tout notre cœur pour le salut et la paix du monde, cette vie qu'à cause de ces prières le Seigneur a daigné épargner et même renouveler. Que le Seigneur de la vie et de la mort, s'il le désire, nous enlève le don inestimable d'une vie si longue, ou si c'est sa volonté, qu'il prolonge encore davantage les jours laborieux de ce travailleur affligé et las.

"Nous sommes d'autant plus assurés que cette oblation sera acceptée avec bonté, que nous sommes au lendemain de la commémoration liturgique de l'héroïque saint Venceslas (patron de la Tchécoslovaquie), et à la veille de la Fête du Très Saint Rosaire — la célèbre prière — et du mois du Rosaire, alors que grandira dans tout le monde catholique cette dévotion qui déjà en maintes occasions a suscité la grande et bienfaisante intervention de la Très Sainte Vierge dans les destinées de l'humanité.

"C'est avec l'entière confiance qu'inspirent ces méditations que nous donnons à toute la grande famille catholique et à toute la famille humaine notre paternelle bénédiction."

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Y a-t-il quelque chose à faire?

Monsieur le rédacteur,

On s'accorde à reconnaître que c'est dans les périodes d'évolution, de changements, voire de bouleversements généraux, que se décide le sort des collectivités, tout comme celui, d'ailleurs, des individus. Cela est surtout vrai dans le domaine économique. Chez nous, où la position de notre groupe ethnique se révèle si particulièrement, le réveil qui se manifeste de plus en plus grâce à certains groupes mérite d'être poussé, encouragé et, surtout, dirigé vers un but bien défini. Il ne s'agit pas ici de réexaminer contre nos compatriotes de langue anglaise, de lancer contre eux l'accusation, légitime trop souvent entendue, de s'être emparés de ce qui nous appartenait, de nous avoir spoliés, comme on l'a même dit; il s'agit beaucoup plus simplement de sauvegarder nos propres intérêts, après nous être rendu compte que nous avions des intérêts, et que ces intérêts-là, nous les avions trop longtemps négligés.

On dit souvent: "Nous, Canadiens français, vivons sous une dictature économique; telle et telle industrie appartiennent exclusivement à telle nationalité; nous n'y avons aucune part; les nôtres n'y comptent pour absolument rien du tout". Nous parlons très haut et très fort; nous lançons même des accusations. Voyons un peu. Les gens qui dominent ces industries ne se sont certainement pas éveillés, un bon matin, avec une usine en pleine marche d'où sortaient des produits que les marchands venaient s'arracher. Comme des hommes d'affaires qui se respectent, ils ont étudié les possibilités économiques du pays, ou, dans le cas qui nous occupe, de notre province. Ils se sont dit: "Il existe un marché pour tel produit, et ce produit, nous pouvons le fabriquer à des conditions avantageuses". Ils se sont mis à la tâche. Et c'est ainsi qu'ont surgi tant de grandes industries, aujourd'hui prospères. Nous ne pouvons même pas dire que les fondateurs de ces dernières ont été nos heureux concurrents; car, où et quand avons-nous fait mine de les concurrencer? Aujourd'hui, nous les envions, nous prononçons beaucoup de discours, mais à part quelques exceptions rarissimes, nous ne faisons rien. Si nous ne nous occupons pas de nos propres affaires, si nous n'apprenons pas à penser pour nous, si nous n'avons pas le courage, la vision de prendre des initiatives, qui le fera pour nous?

Malgré la position inférieure dans laquelle nous nous trouvons, et que tout le monde admet, il n'est pas toutefois trop tard pour faire quelque chose. Dans le domaine économique, celui qui nous préoccupe, il est toujours possible de réussir. Un peu de vision et beaucoup de courage dans l'initiative, peuvent encore nous donner la place que nous désirons ne pas occuper. Il suffit de le comprendre, de le vouloir, d'y travailler. Il faut aussi savoir comment nous y prendre.

En parlant de ce principe que certaines régions importent la totalité d'un produit dont la consommation est considérable, on peut facilement en conclure que ces marchés, et ils sont nombreux chez nous, invitent naturellement des industries bien définies. Il s'agit

Un Canadien à Prague

Les impressions de M. Herbert Marshall en Tchécoslovaquie

Ottawa, 30. — M. Herbert Marshall, chef de la Branche du commerce intérieur du Bureau fédéral de la statistique, délégué canadien à la réunion bisannuelle de l'Institut international de la statistique à Prague, Tchécoslovaquie, écrit ce qui suit de Bruxelles, en date du 19 septembre:

"Nous sommes sains et saufs en dehors de la Tchécoslovaquie et nous passons quelques jours en Belgique. Nous avons eu une expérience des plus intéressantes. L'Agence Cook nous a conseillé de nous rendre à Prague en passant par Oslende, Cologne, Nuremberg et Eger. Nous avons dû changer de train à Nuremberg et je dois dire que nous avons éprouvé des ennuis comme nous avons approchés de cette ville. Les célébrations battaient leur plein et des emblèmes nazistes flottaient partout dans la ville. Cependant, nous n'avons eu aucune difficulté. De fait, un officier naziste nous a conduits avec courtoisie à notre train pour Eger et Prague.

"Lorsque nous sommes arrivés à Prague nous avons trouvé le peuple très calme et évidemment sans crainte. Le physique, l'apparence et le comportement général des Tchèques nous ont vivement impressionnés. Leur pays est des plus agréables. C'est une suite de belles vallées bien cultivées entourées de collines allant en montant jusqu'à Prague.

"La Conférence s'est mise à l'œuvre d'une façon satisfaisante mais chacun guettait les nouvelles. Mardi soir, vers onze heures, j'ai reçu un message m'avertissant que les assemblées étaient discontinuées et que chacun repartait le lendemain matin. On avait appris qu'il y avait eu des escarmouches dans certaines parties du territoire sudet et que la loi martiale avait été proclamée. Le Bureau de l'Institut s'est réuni mardi soir et a décidé de clore les assemblées. D'après ce qui a été révélé depuis, cette décision paraît avoir été précipitée mais il semble que les délégués de France, de Belgique et d'Italie ont été conseillés par leurs ambassades de retourner au pays immédiatement.

"Lorsqu'il fut décidé d'ajourner la conférence nous avons décidé de quitter le pays par l'Allemagne. Nous n'avons pas eu de difficultés à passer et nous n'avons constaté aucun signe d'agitation nulle part. Tout le long de la frontière de la Tchécoslovaquie le peuple travaillait paisiblement dans les champs. En Allemagne, nous n'avons pas vu de troupes nulle part près de la frontière et, de fait, nous n'avons vu qu'une couple de petits détachements de troupes au cours de tout notre voyage.

"Bien que les réunions aient été terminées brusquement, je comprends que je n'y ai pas assisté en vain. J'ai fait beaucoup de connaissances et je suis maintenant parfaitement bien ce à quoi Molinari d'Italie veut en venir avec son projet d'inventaire mondial de la distribution. Il était très intéressant et utile de rencontrer les statisticiens d'autres pays et j'ai pu recueillir de précieux aperçus sur la profession. "Prague est une ville fascinante. La Place Wenceslas rappelle Paris et New-York. Elle est aussi remplie la nuit que le Broadway. C'est une très large avenue avec des magasins très modernes et avec les cafés de plein air des boulevards de Paris. Les styles ressemblent de très près à ceux de New-York. Quand on quitte la partie neuve on entre dans un autre monde. Ce sont les limites extérieures de l'ancien royaume de Bohême et de l'empire austro-hongrois. La ville regorge de ruines intéressantes. Malheureusement je n'ai pu en voir qu'une petite partie.

L'Institut Pie XI

Les cours de l'Institut Pie XI au pont lieu au Mont-Saint-Louis. Lundi le 3 octobre, M. Roland Duhamel, P.S.S., donnera le cours de morale; et M. l'abbé Emile Vézin, Docteur en Droit canonique et en Droit romain, donnera le cours de Droit ecclésiastique.

Programme d'apologétique

Dans un pays comme le nôtre, les catholiques rencontrent souvent des personnes d'une autre croyance: plusieurs en couloient à leur de jour. C'est dire que les catholiques de chez nous entendent souvent des objections parfois très captieuses contre l'Eglise, plusieurs les entendent à la journée. Ils ont donc besoin d'apologétique. L'Institut Pie XI répond à ce besoin pressant, par des cours qui seront donnés le mardi à 5 h. 30 et répétés à 9 heures.

1. — Message divin et raison humaine (5 cours).
2. La révélation des vérités naturelles est possible.
3. La révélation des vérités surnaturelles est possible.
4. La révélation des vérités surnaturelles est nécessaire.
5. — Les vérités révélées s'imposent à notre raison: crédibilité.

II. — Identification de ce message (9 cours).
Introduction:
1. Dieu a entouré ce message de signes distinctifs: critères.
2. Les livres où est consigné ce message sont historiques et authentiques.

A) Le miracle, critère du message divin, est possible:
1. Dieu le peut.
2. Les lois de la nature ne s'y opposent pas.
B) Le miracle, oeuvre authentique de Dieu, est discernable par la raison.

C) Le miracle perpétré en faveur du message divin prouve la divinité de ce message.
D) Trois faits, entre plusieurs autres, prouvent la divinité de ce message:
1. Les miracles du Christ, en particulier sa résurrection.
2. Les prophéties.
3. La constance des martyrs.

III. — Dépositaire de ce message: l'Eglise catholique romaine (14 cours).
1. Bref historique des Eglises qui se réclament du Christ.

2. Le Christ a institué une véritable société.
3. Le Christ a institué une société avec un pouvoir établi (application).
4. Le Christ a institué une société à qui il a donné le privilège de l'infailibilité.
a) Ce qu'est l'infailibilité.
b) Qui la possède: l'Eglise universelle; le Pape seul.
5. Cette Eglise, le Christ a voulu qu'on puisse la reconnaître comme venant de Lui.
a) par son unité.
b) par sa catholicité.
c) par sa sainteté.
d) par son apostolicité.

6. Conséquences:
a) Seule, l'Eglise catholique est la règle de la vérité (2 cours).
b) Hors de l'Eglise, point de salut.

c) A quelles conditions on appartient parfaitement à l'Eglise.
Ces cours commenceront mardi, le 4 prochain. Le R. P. Saintonge, S.J., expliquera que la révélation des vérités naturelles est possible.

Pour autres renseignements, s'adresser au directeur de l'Institut Pie XI, M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., Grand Séminaire de Montréal, FI. 1650.

Catholicisme social et organisation internationale du travail

(Par Albert Le Roy)
Attaché au Bureau International du Travail

LES ORIGINES — LES PRINCIPES

— LA STRUCTURE — LES RESULTATS — LA COLLABORATION DES CATHOLIQUES

Ce petit volume pourrait s'appeler: "Ce que tout catholique doit savoir de l'organisation internationale du travail". Le R. P. Le Roy, en quatre chapitres successifs, y indique que les origines, les principes, la structure et les méthodes de cette organisation. En parlant des principes, il montre à quel point la Charte Internationale du Travail, contenue dans le Traité de Versailles, s'inspire de la doctrine sociale catholique, très spécialement de "l'Encyclique Rerum Novarum".

Enfin, un cinquième chapitre explique de quelle manière les catholiques peuvent collaborer, soit avec la Conférence, soit avec le Bureau International du Travail; depuis 1926, à la demande d'Albert Thomas, un prêtre catholique est d'ailleurs attaché au B. I. T.

Au comptoir ou par la poste .30s.

Service de librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Capitol"

THIS MARRIAGE BUSINESS — Comédie. Interprètes: Victor Moore, Vicki Lester, George Irving, Paul Guilfoyle. Pour tous. CAFE-REX — Comédie musicale. Interprètes: Le célèbre couple de danseurs fantaisistes: Ginger Rogers, Fred Astaire. Pour tous.

"Cinéma de Paris"

PORT-ARTHUR — Drame d'espionnage. Auteurs: Decolin, S. Ve Passer. Réalisateur: Nicolas Parkas. Interprètes: Daniel Darrieux, Adolf Wohlbrück, Charles Vanel, Jean Max, Jean Worma. Production F. C. L. Durée actuelle, 1 h. 30. Pour tous.

"Orpheum"

SMASHING THE RACKETEERS — Drame. Interprètes: Chester Morris, Frances Farmer, Bruce Cabot. Production RKO. Durée originale, 70 minutes. Pour adultes.

"Palace"

MARIE-ANTOINETTE — Grande machine historique sur la vie de la reine du même nom. Production M.G.M. Interprètes: Norma Shearer, Tyrone Power, John Barrymore, Robert Morley, Anita Louise, Gladys George. Pour adultes. Norma Shearer a obtenu le prix d'interprétation, à la biennale de Venise, pour ce rôle.

"Princess"

FM FROM THE CITY — Comédie. Les aventures d'un citoyen hors de son milieu. Interprètes: Joe Penner, Lorraine Kruger, Lyle McKee, Katherine Sheldon. Pour tous.

MOTHER CAREY'S CHICKENS — Film qui nous reporte aux temps de la guerre hispano-américaine. L'histoire d'une famille dont le père a été tué dans cette guerre. Interprètes: Ruby Keeler, Anne Shirley, Fay Bainter, Walter Brennan. Pour tous.

"Saint-Denis"

SI TU REVIENTS — Comédie sentimentale et musicale. Auteurs: MM. Marrou et Mérie. Réalisateur: Daniel Norman. Interprètes: Rêda-Caire, Nicole Vattier, Jean Dunot, Aquilante, Germaine Lix, Henri Poupon, Jacques Grolland. Durée actuelle, 1 h. 30. Pour adultes.

L'INNOCENT — Comédie. Auteurs: Charlot. Réalisation de Maurice Cammace. Interprètes: Noël-Noël, Ginli, Mady Berry, Jacques Varennes, Madeleine Robinson. Production 1938. Durée actuelle, 1 h. 15. Pour adultes.

Reprises

"Arcade"

LA TOUR DE NESLE — Drame historique, dont l'intrigue se passe en 1314, aux environs de Louvre et de la tour de Nesle. Interprètes: Tania Fédor, Jean Weber, Amato, Jacques Varennes, Rignault. Pour adultes.

GRIBOUILLE — Comédie. Interprètes: Raimu, Michel Morgan, Gilbert Gil, Jeanne Prévost, Lyle Clevers, Pauline Carton. Pour adultes.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS — "Si tu Reviens" à 12 h. 30, 5 h. 25, 8 h. 25, 9 h. 45. "L'Innocent" à 10 h. 45, 5 h. 25, 8 h. 25. CINEMA DE PARIS — "Port Arthur" à 1 h. 45, 5 h. 10, 8 h. 20, 9 h. 45. PALACE — "Marie Antoinette" à 9 h. 50, 12 h. 41, 3 h. 32, 6 h. 23, 9 h. 14. CAPITOL — "This Marriage Business" à 10 h. 12, 12 h. 44, 3 h. 28, 6 h. 12, 8 h. 56, "Café-ReX" à 11 h. 14, 1 h. 58, 4 h. 42, 7 h. 26, 10 h. 10. PRINCESS — "FM From The City" à 10 h. 10, 12 h. 43, 3 h. 28, 6 h. 09, 8 h. 52, "Mother Carey's Chickens" à 11 h. 11, 1 h. 54, 4 h. 37, 7 h. 20, 10 h. 03.

"Beaubien"

LES ROSES NOIRES — Drame. Interprètes: Lilliane Harvey, Jean Galand, Ernest Perney, Ginette Leclerc. Pour tous. ARENES JOYEUSES — Comédie. Interprètes: Lucien Baroux, Alerte, Albert Betty Stockfield. Pour tous.

"Chateau"

LE MENSONGE DE NINA PETROVNA — Drame. Vedettes: Fernand Gravey, Ida Miranda, Roland Toutain, Paulette Goddard. Pour adultes.

"Electra"

DOUBLE CRIME SUR LA LIGNE MAGNET — Film d'aventures qui se déroule dans le décor de la ligne de défense française située le long de la frontière allemande. Pour tous.

"Casernes en folie"

CASERNES EN FOLIE — Comédie. Pour tous.

"Maisonnette"

NAPLES AU BAISER DE FEU — Comédie musicale avec le chanteur Tino Rossi. A déconseiller.

DROLE DE DRAME — Comédie. Interprètes: François Rosay, Michel Simon, Louis Jouvet, Alcega. Pour adultes.

Six ouvrages d'actualité

La Rocque et son parti par François Veulliot.

L'Eglise devant le monde moderne par le Cardinal Verdier.

Nationalisme et objection de conscience par Yves de la Brière, S.J.

Comment on relève un Etat par le Président Salazar.

La France des Français et l'autre par Maurice Bedel.

Soyons prêts! par le Cardinal haurillart.

Les six brochures pour 75s franco. Service de Librairie du Devoir, 430 est, Notre-Dame, Montréal.

MONUMENT NATIONAL

2 octobre en soirée

Les COSAQUES du DON

de SERGE JAROFF

Prix des places: \$1.15, \$1.50, \$2.00, \$2.30 (taxe incluse).

Billets en vente chez Lindsay chez Archambault et au théâtre.

Téléphone: Harbour 4727

Commandes postales remplies par ordre, adressées au Monument National, Goulet & Pager.

Direction: GOULET-PAGER

CINEMA DE PARIS
CLIMATISEE
INCONTESTABLEMENT
le rôle le plus
pathétique!
DANIELLE DARRIEUX
dans
PORT ARTHUR
Charles VANEL
SALLE CLIMATISEE

STUDENTS AUJ.
REDA CAIRE
dans
Si tu Reviens
Noël Noël
INNOCENT



"Mais mon emploi dépend de l'industrie de l'automobile!"

"Nous devons beaucoup à l'industrie de l'automobile, nous les employés de chemins de fer. Ainsi, l'an dernier, les fabricants d'autos ont versé aux chemins de fer et compagnies de transport du Canada plus de cinq millions et demi de dollars. C'est là une somme qui paie les salaires d'un bon nombre d'employés de chemins de fer, n'est-ce pas?"

"Les milliers d'hommes employés à la fabrication des autos et accessoires dépendent aussi au pays l'argent qu'ils gagnent en salaires. Cet argent va à l'épicier, au boucher, au dentiste, au médecin, à ceux qui fabriquent vêtements, chaussures, meubles ou autres nécessités de la vie.

"Il paraît même que les usines d'automobiles dépensèrent plus d'argent au Canada l'an dernier qu'ils n'en requièrent pour les voitures qu'ils vendirent au pays. Comment cela se peut-il? Tout simplement parce qu'elles exportèrent plus d'un tiers des autos qu'elles fabriquaient. C'est ainsi que 68,133 autos furent expédiées dans toutes les parties du monde. Elles avaient été fabriquées par des ouvriers canadiens et furent expédiées sur nos chemins de fer, nous procurant ainsi du travail à nous, les employés de ces compagnies de transport."

LES INDUSTRIES DE L'AUTOMOBILE

Pour autres renseignements au sujet des bienfaits de l'industrie de l'automobile au Canada, écrivez à Automotive Industries, 1006 Lumsden Bldg., Toronto.



Collection "Coquelicot"

Chaque volume cartonné, avec illustration en couleurs sur toute la couverture, très jolie présentation. Format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste, 50 sous.

KILDINE — Histoire d'une méchante petite princesse, par Marie, Reine de Roumanie.

EDGAR MOUQUET — Sportif professionnel, par Jean Drault.

LA CAPTIVE DE LA VOULTE, par Marguerite Thibaut det.

LA COULEURINE DE SAINT-BONNET, par A. Janin.

LA DIANE DE MARLY, par Julie Lavergne.

LE PETIT VIOLON DE LA GRANDE DEMOISELLE, par Louis Sonolet.

LE SCARABEE D'OR, par Edgar Poe.

DIX CONTES, d'Alphonse DAUDET.

ROBERT HELMONT, par le même.

LE GRILLON DU FOYER, par Charles Dickens.

CANTIQUE DE NOEL, par le même.

LE ROCHER DE SEMIRAMIS, par E. P. Gehu.

LA CANNE DE JONC, par Alfred de Vigny.

LA FIANCEE TOSCANI, par Ouida.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR",

430, rue Notre-Dame est

Montréal

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Independent Skirt & Dress Co., Dame Anna Greenblatt.
Paramount Garment Co., Dame Mary Ader.
Children's Wardrobe, Reg'd. Verdun, Irène Lilla Laycock.
Au Clos de Bois Enregistré, Jean-Marie Abel, 989 rue Gauthier.
Juliette Séguin, 1167 rue Sanguinet, Juliette Séguin.
Ace Bridge Club Inc., 1212, rue Peel, E. B. Gillis.
The Toddler Shop, 1104 ouest, rue Bernard, Outremont, Dame Helen Greenberg, Rae Margolick.
La Royale Potato Chips Eng., 3800 rue Masson, Maurice-Joseph Forest, Paul-Olivier Gadoury.
Julie & Jules, Martha Poulin, Juliette Bouvier.

Les nouvelles en raccourci

Transport provincial

Pour les huit premiers mois de l'année les revenus bruts de la Compagnie de Transport Provincial accusent une augmentation de \$110,612 sur la même période de 1937; ils se sont chiffrés à \$996,722 contre \$886,110. Les revenus nets montrent une expansion de \$33,854 en s'élevant à \$172,829 contre \$138,975 l'an dernier.

Elu vice-président

M. Léon-Mercier Gouin vient d'être élu vice-président de The Coal Valley Mining Co., Ltd., qui exploite des gisements de charbon en Alberta.

Avances aux courtiers

Washington, (P.A.) — Les avances aux courtiers de New-York, se chiffrent la semaine dernière à \$517,000,000, soit une diminution de \$8,000,000 sur la semaine précédente.

Le prix des métaux

Voici les cours des métaux pratiqués f.a.b. Montréal les 100 livres en lots de 5 tonnes: cuivre électrolytique, 12.00; étain, 47.50; plomb, 4.70; zinc, 4.45; antimoine, 15.00.

M. Jean Delaby à la Chambre cadette

Sous les auspices de la Chambre de commerce cadette, et sous la présidence de M. Noël Henry, consul général de France à Montréal, M. Jean Delaby, diplômé de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Paris et licencié en Droit de la Sorbonne, donnait hier soir, à l'hôtel Windsor, devant un groupe de jeunes hommes d'affaires, une causerie sur l'esprit et les réalisations des grandes écoles de France, comme les Hautes Etudes et Polytechnique.

St. Lawrence Flour

Réflétant la légère baisse des recettes des moutures par suite de la faible récolte de 1937, le rapport annuel de la St. Lawrence Flour Mills Company, Limited, pour l'exercice clos le 31 août fait ressortir un bénéfice net d'exploitation de \$53,278 contre \$211,11 l'année précédente; une perte nette après tous les paiements et toutes les dotations.

Protestation de la Chambre de commerce

La nouvelle que le gouvernement a l'intention de prélever un impôt de 1-2 à 1 p.c. sur tous les salaires gagnés dans la province de Québec, à partir du 1er octobre prochain a soulevé un grand nombre de protestations de la part des membres de la Chambre de commerce du district de Montréal. Ceux-ci prétendent que cet impôt nuirait considérablement à l'industrie et au commerce de notre province.

Dans une lettre adressée à M. William Tremblay, ministre du travail, le chef du secrétariat de la Chambre de commerce du district de Montréal recommande, advenant le cas où le gouvernement créerait la mise en vigueur de cet impôt, de le limiter aux salaires de moins de \$30.

Promotion

Le vice-président et directeur général de Montreal Light, Heat & Power Consolidated, M. C.-S. Bagge, a annoncé aujourd'hui la nomination de James-Howard Wheatley au poste de surintendant des ateliers généraux en remplacement de feu E.-J. Turley, décédé soudainement au mois d'août dernier. La nomination prend effet le 1er octobre.

L'immeuble

D'après le relevé hebdomadaire de Real Estate Board, les ventes d'immeuble se sont totalisées la semaine dernière, à Montréal et dans la banlieue, à 128 (\$853,943), comparativement à 119 (\$894,730) la semaine précédente, soit une augmentation de 9 ventes et de \$59,213 en valeur immobilière.

A Montréal, 66 propriétés bâties (\$805,327) et 21 terrains vagues (\$11,974) ont changé de mains, tandis que dans la banlieue 21 propriétés bâties (\$88,025) et 20 terrains vagues (\$81,417) ont été échangés ou vendus.

En résumé, à Montréal et dans la banlieue, 87 propriétés bâties (\$893,552) et 41 terrains vagues (\$80,391) ont été vendus la semaine dernière.

Migration de capitaux

Washington (P.A.) — La trésorerie informe qu'au cours de sep-

Marché de Montréal

tembre une somme de \$800,000,000 a cherché refuge aux Etats-Unis; tous ces capitaux venaient d'Europe. Maintenant que la situation est devenue plus rassurante, une bonne partie de cette somme sera rapatriée.

Le blé

(P.A. et P.C.) — L'heureux résultat de la conférence de Munich a fait tomber le prix du blé sur tous les principaux marchés du monde: Winnipeg, Chicago, Liverpool et Buenos-Aires.

Au lendemain de la conférence de Munich, quand on croit le danger de guerre écarté, les différents marchés financiers, si l'on fait exception de celui du blé, se reprennent à respirer et s'orientent vers la hausse.

New-York (P.A.) — Le marché s'est avancé ce matin avec des gains allant jusqu'à 3 points. Vers midi les principaux gains initiaux avaient été quelque peu réduits à la suite de ventes de prises de profits.

Montréal (P.C.) — Les gains ont été nombreux, si des ventes de prises de profits les ont quelque peu réduits vers midi. Les métaux de base étaient fermes, tandis que les ferroviaires, les utilités et les pétroles ont quelque peu avancé, si les papeteries sont restées stationnaires, en Bourse locale.

Les actions industrielles et minières étaient également à la hausse sur le Curb de Montréal. Dans le premier groupe Asbestos a fait un gain de 3 points, tandis qu'Eldorado, O'Brien, Perron et Read-Author ont surtout attiré l'attention dans le second.

Londres (P.A.) — La conférence de Munich a ramené le Bourse, qui était nettement à la hausse aujourd'hui, avec des gains substantiels. Le pétrole et l'or étaient surtout en demande. La livre sterling a fait bonne figure et elle était même en vedette sur le marché des changes.

Les obligations d'Etat étaient à la hausse. Les emprunts de guerre ont avancé de 2 points. Les obligations allemandes et autrichiennes ont fait des gains de 6 à 9 points et les obligations tchèques de 5.

La Bourse

Montréal (P.C.) — Les gains ont été nombreux, si des ventes de prises de profits les ont quelque peu réduits vers midi. Les métaux de base étaient fermes, tandis que les ferroviaires, les utilités et les pétroles ont quelque peu avancé, si les papeteries sont restées stationnaires, en Bourse locale.

Les actions industrielles et minières étaient également à la hausse sur le Curb de Montréal. Dans le premier groupe Asbestos a fait un gain de 3 points, tandis qu'Eldorado, O'Brien, Perron et Read-Author ont surtout attiré l'attention dans le second.

Londres (P.A.) — La conférence de Munich a ramené le Bourse, qui était nettement à la hausse aujourd'hui, avec des gains substantiels. Le pétrole et l'or étaient surtout en demande. La livre sterling a fait bonne figure et elle était même en vedette sur le marché des changes.

Les obligations d'Etat étaient à la hausse. Les emprunts de guerre ont avancé de 2 points. Les obligations allemandes et autrichiennes ont fait des gains de 6 à 9 points et les obligations tchèques de 5.

La Bourse

Montréal (P.C.) — Les gains ont été nombreux, si des ventes de prises de profits les ont quelque peu réduits vers midi. Les métaux de base étaient fermes, tandis que les ferroviaires, les utilités et les pétroles ont quelque peu avancé, si les papeteries sont restées stationnaires, en Bourse locale.

Les actions industrielles et minières étaient également à la hausse sur le Curb de Montréal. Dans le premier groupe Asbestos a fait un gain de 3 points, tandis qu'Eldorado, O'Brien, Perron et Read-Author ont surtout attiré l'attention dans le second.

Londres (P.A.) — La conférence de Munich a ramené le Bourse, qui était nettement à la hausse aujourd'hui, avec des gains substantiels. Le pétrole et l'or étaient surtout en demande. La livre sterling a fait bonne figure et elle était même en vedette sur le marché des changes.

Les obligations d'Etat étaient à la hausse. Les emprunts de guerre ont avancé de 2 points. Les obligations allemandes et autrichiennes ont fait des gains de 6 à 9 points et les obligations tchèques de 5.

La Bourse

Montréal (P.C.) — Les gains ont été nombreux, si des ventes de prises de profits les ont quelque peu réduits vers midi. Les métaux de base étaient fermes, tandis que les ferroviaires, les utilités et les pétroles ont quelque peu avancé, si les papeteries sont restées stationnaires, en Bourse locale.

Les actions industrielles et minières étaient également à la hausse sur le Curb de Montréal. Dans le premier groupe Asbestos a fait un gain de 3 points, tandis qu'Eldorado, O'Brien, Perron et Read-Author ont surtout attiré l'attention dans le second.

Londres (P.A.) — La conférence de Munich a ramené le Bourse, qui était nettement à la hausse aujourd'hui, avec des gains substantiels. Le pétrole et l'or étaient surtout en demande. La livre sterling a fait bonne figure et elle était même en vedette sur le marché des changes.

Les obligations d'Etat étaient à la hausse. Les emprunts de guerre ont avancé de 2 points. Les obligations allemandes et autrichiennes ont fait des gains de 6 à 9 points et les obligations tchèques de 5.

La Bourse

Montréal (P.C.) — Les gains ont été nombreux, si des ventes de prises de profits les ont quelque peu réduits vers midi. Les métaux de base étaient fermes, tandis que les ferroviaires, les utilités et les pétroles ont quelque peu avancé, si les papeteries sont restées stationnaires, en Bourse locale.

Les actions industrielles et minières étaient également à la hausse sur le Curb de Montréal. Dans le premier groupe Asbestos a fait un gain de 3 points, tandis qu'Eldorado, O'Brien, Perron et Read-Author ont surtout attiré l'attention dans le second.

Londres (P.A.) — La conférence de Munich a ramené le Bourse, qui était nettement à la hausse aujourd'hui, avec des gains substantiels. Le pétrole et l'or étaient surtout en demande. La livre sterling a fait bonne figure et elle était même en vedette sur le marché des changes.

Les obligations d'Etat étaient à la hausse. Les emprunts de guerre ont avancé de 2 points. Les obligations allemandes et autrichiennes ont fait des gains de 6 à 9 points et les obligations tchèques de 5.

La Bourse

Montréal (P.C.) — Les gains ont été nombreux, si des ventes de prises de profits les ont quelque peu réduits vers midi. Les métaux de base étaient fermes, tandis que les ferroviaires, les utilités et les pétroles ont quelque peu avancé, si les papeteries sont restées stationnaires, en Bourse locale.

Les actions industrielles et minières étaient également à la hausse sur le Curb de Montréal. Dans le premier groupe Asbestos a fait un gain de 3 points, tandis qu'Eldorado, O'Brien, Perron et Read-Author ont surtout attiré l'attention dans le second.

Londres (P.A.) — La conférence de Munich a ramené le Bourse, qui était nettement à la hausse aujourd'hui, avec des gains substantiels. Le pétrole et l'or étaient surtout en demande. La livre sterling a fait bonne figure et elle était même en vedette sur le marché des changes.

Les obligations d'Etat étaient à la hausse. Les emprunts de guerre ont avancé de 2 points. Les obligations allemandes et autrichiennes ont fait des gains de 6 à 9 points et les obligations tchèques de 5.

La Bourse

Montréal (P.C.) — Les gains ont été nombreux, si des ventes de prises de profits les ont quelque peu réduits vers midi. Les métaux de base étaient fermes, tandis que les ferroviaires, les utilités et les pétroles ont quelque peu avancé, si les papeteries sont restées stationnaires, en Bourse locale.

Les actions industrielles et minières étaient également à la hausse sur le Curb de Montréal. Dans le premier groupe Asbestos a fait un gain de 3 points, tandis qu'Eldorado, O'Brien, Perron et Read-Author ont surtout attiré l'attention dans le second.

Londres (P.A.) — La conférence de Munich a ramené le Bourse, qui était nettement à la hausse aujourd'hui, avec des gains substantiels. Le pétrole et l'or étaient surtout en demande. La livre sterling a fait bonne figure et elle était même en vedette sur le marché des changes.

Les obligations d'Etat étaient à la hausse. Les emprunts de guerre ont avancé de 2 points. Les obligations allemandes et autrichiennes ont fait des gains de 6 à 9 points et les obligations tchèques de 5.

La Bourse

Montréal (P.C.) — Les gains ont été nombreux, si des ventes de prises de profits les ont quelque peu réduits vers midi. Les métaux de base étaient fermes, tandis que les ferroviaires, les utilités et les pétroles ont quelque peu avancé, si les papeteries sont restées stationnaires, en Bourse locale.

Les actions industrielles et minières étaient également à la hausse sur le Curb de Montréal. Dans le premier groupe Asbestos a fait un gain de 3 points, tandis qu'Eldorado, O'Brien, Perron et Read-Author ont surtout attiré l'attention dans le second.

Londres (P.A.) — La conférence de Munich a ramené le Bourse, qui était nettement à la hausse aujourd'hui, avec des gains substantiels. Le pétrole et l'or étaient surtout en demande. La livre sterling a fait bonne figure et elle était même en vedette sur le marché des changes.

Les obligations d'Etat étaient à la hausse. Les emprunts de guerre ont avancé de 2 points. Les obligations allemandes et autrichiennes ont fait des gains de 6 à 9 points et les obligations tchèques de 5.

La Bourse

Montréal (P.C.) — Les gains ont été nombreux, si des ventes de prises de profits les ont quelque peu réduits vers midi. Les métaux de base étaient fermes, tandis que les ferroviaires, les utilités et les pétroles ont quelque peu avancé, si les papeteries sont restées stationnaires, en Bourse locale.

Les actions industrielles et minières étaient également à la hausse sur le Curb de Montréal. Dans le premier groupe Asbestos a fait un gain de 3 points, tandis qu'Eldorado, O'Brien, Perron et Read-Author ont surtout attiré l'attention dans le second.

Londres (P.A.) — La conférence de Munich a ramené le Bourse, qui était nettement à la hausse aujourd'hui, avec des gains substantiels. Le pétrole et l'or étaient surtout en demande. La livre sterling a fait bonne figure et elle était même en vedette sur le marché des changes.

Les obligations d'Etat étaient à la hausse. Les emprunts de guerre ont avancé de 2 points. Les obligations allemandes et autrichiennes ont fait des gains de 6 à 9 points et les obligations tchèques de 5.

La Bourse

Montréal (P.C.) — Les gains ont été nombreux, si des ventes de prises de profits les ont quelque peu réduits vers midi. Les métaux de base étaient fermes, tandis que les ferroviaires, les utilités et les pétroles ont quelque peu avancé, si les papeteries sont restées stationnaires, en Bourse locale.

Les actions industrielles et minières étaient également à la hausse sur le Curb de Montréal. Dans le premier groupe Asbestos a fait un gain de 3 points, tandis qu'Eldorado, O'Brien, Perron et Read-Author ont surtout attiré l'attention dans le second.

Londres (P.A.) — La conférence de Munich a ramené le Bourse, qui était nettement à la hausse aujourd'hui, avec des gains substantiels. Le pétrole et l'or étaient surtout en demande. La livre sterling a fait bonne figure et elle était même en vedette sur le marché des changes.

Les obligations d'Etat étaient à la hausse. Les emprunts de guerre ont avancé de 2 points. Les obligations allemandes et autrichiennes ont fait des gains de 6 à 9 points et les obligations tchèques de 5.

La Bourse

Les obligations

COURS EN FERMETURE HIER DOMINION DU CANADA:

Date	Offre	Demande
24 juin 1944	97 1/2	97 1/2
24 oct. 15, 1939	100 1/2	100 1/2
24 oct. 15, 1940	99 1/2	99 1/2
24 oct. 15, 1941	98 1/2	98 1/2
24 oct. 15, 1942	97 1/2	97 1/2
24 oct. 15, 1943	96 1/2	96 1/2
24 oct. 15, 1944	95 1/2	95 1/2
24 oct. 15, 1945	94 1/2	94 1/2
24 oct. 15, 1946	93 1/2	93 1/2
24 oct. 15, 1947	92 1/2	92 1/2
24 oct. 15, 1948	91 1/2	91 1/2
24 oct. 15, 1949	90 1/2	90 1/2
24 oct. 15, 1950	89 1/2	89 1/2
24 oct. 15, 1951	88 1/2	88 1/2
24 oct. 15, 1952	87 1/2	87 1/2
24 oct. 15, 1953	86 1/2	86 1/2
24 oct. 15, 1954	85 1/2	85 1/2
24 oct. 15, 1955	84 1/2	84 1/2
24 oct. 15, 1956	83 1/2	83 1/2
24 oct. 15, 1957	82 1/2	82 1/2
24 oct. 15, 1958	81 1/2	81 1/2
24 oct. 15, 1959	80 1/2	80 1/2
24 oct. 15, 1960	79 1/2	79 1/2
24 oct. 15, 1961	78 1/2	78 1/2
24 oct. 15, 1962	77 1/2	77 1/2
24 oct. 15, 1963	76 1/2	76 1/2
24 oct. 15, 1964	75 1/2	75 1/2
24 oct. 15, 1965	74 1/2	74 1/2
24 oct. 15, 1966	73 1/2	73 1/2
24 oct. 15, 1967	72 1/2	72 1/2
24 oct. 15, 1968	71 1/2	71 1/2
24 oct. 15, 1969	70 1/2	70 1/2
24 oct. 15, 1970	69 1/2	69 1/2
24 oct. 15, 1971	68 1/2	68 1/2
24 oct. 15, 1972	67 1/2	67 1/2
24 oct. 15, 1973	66 1/2	66 1/2
24 oct. 15, 1974	65 1/2	65 1/2
24 oct. 15, 1975	64 1/2	64 1/2
24 oct. 15, 1976	63 1/2	63 1/2
24 oct. 15, 1977	62 1/2	62 1/2
24 oct. 15, 1978	61 1/2	61 1/2
24 oct. 15, 1979	60 1/2	60 1/2
24 oct. 15, 1980	59 1/2	59 1/2
24 oct. 15, 1981	58 1/2	58 1/2
24 oct. 15, 1982	57 1/2	57 1/2
24 oct. 15, 1983	56 1/2	56 1/2
24 oct. 15, 1984	55 1/2	55 1/2
24 oct. 15, 1985	54 1/2	54 1/2
24 oct. 15, 1986	53 1/2	53 1/2
24 oct. 15, 1987	52 1/2	52 1/2
24 oct. 15, 1988	51 1/2	51 1/2
24 oct. 15, 1989	50 1/2	50 1/2
24 oct. 15, 1990	49 1/2	49 1/2
24 oct. 15, 1991	48 1/2	48 1/2
24 oct. 15, 1992	47 1/2	47 1/2
24 oct. 15, 1993	46 1/2	46 1/2
24 oct. 15, 1994	45 1/2	45 1/2
24 oct. 15, 1995	44 1/2	44 1/2
24 oct. 15, 1996	43 1/2	43 1/2
24 oct. 15, 1997	42 1/2	42 1/2
24 oct. 15, 1998	41 1/2	41 1/2
24 oct. 15, 1999	40 1/2	40 1/2
24 oct. 15, 2000	39 1/2	39 1/2
24 oct. 15, 2001	38 1/2	38 1/2
24 oct. 15, 2002	37 1/2	37 1/2
24 oct. 15, 2003	36 1/2	36 1/2
24 oct. 15, 2004	35 1/2	35 1/2
24 oct. 15, 2005	34 1/2	34 1/2
24 oct. 15, 2006	33 1/2	33 1/2
24 oct. 15, 2007	32 1/2	32 1/2
24 oct. 15, 2008	31 1/2	31 1/2
24 oct. 15, 2009	30 1/2	30 1/2
24 oct. 15, 2010	29 1/2	29 1/2
24 oct. 15, 2011	28 1/2	28 1/2
24 oct. 15, 2012	27 1/2	27 1/2
24 oct. 15, 2013	26 1/2	26 1/2
24 oct. 15, 2014	25 1/2	25 1/2
24 oct. 15, 2015	24 1/2	24 1/2
24 oct. 15, 2016	23 1/2	23 1/2
24 oct. 15, 2017	22 1/2	22 1/2
24 oct. 15, 2018	21 1/2	21 1/2
24 oct. 15, 2019	20 1/2	20 1/2
24 oct. 15, 2020	19 1/2	19 1/2
24 oct. 15, 2021	18 1/2	18 1/2
24 oct. 15, 2022	17 1/2	17 1/2
24 oct. 15, 2023	16 1/2	16 1/2
24 oct. 15, 2024	15 1/2	15 1/2
24 oct. 15, 2025	14 1/2	14 1/2
24 oct. 15, 2026	13 1/2	13 1/2
24 oct. 15, 2027	12 1/2	12 1/2
24 oct. 15, 2028	11 1/2	11 1/2
24 oct. 15, 2029	10 1/2	10 1/2
24 oct. 15, 2030	9 1/2	9 1/2
24 oct. 15, 2031	8 1/2	8 1/2
24 oct. 15, 2032	7 1/2	7 1/2
24 oct. 15, 2033	6 1/2	6 1/2
24 oct. 15, 2034	5 1/2	5 1/2
24 oct. 15, 2035	4 1/2	4 1/2
24 oct. 15, 2036	3 1/2	3 1/2
24 oct. 15, 2037	2 1/2	2 1/2
24 oct. 15, 2038	1 1/2	1 1/2
24 oct. 15, 2039	1/2	1/2
24 oct. 15, 2040	0 1/2	0 1/2

A L'ÉTAT LA GARANTIE DE L'ÉTAT:

C.N.R. 3% 1944	99 1/2
C.N.R. 3% 1945-50	96 1/2
C.N.R. 3% 1943-52	96 1/2
C.N.R. 3% 1948-58	96
x-C.N.R. 4 1/2% 1951	112
x-C.N.R. 4 1/2% 1956	112 1/2
x-C.N.R. 4 1/2% 1957	112 1/2
x-C.N.R. 4 1/2% 1955	113 1/2
C.N.R. 5% 1954	115 1/2
x-C.N.R. 5% 1949-69	115 1/2
x-Mont. Harbor, 5% 1949-69	117 1/2
PROVINCES:	
Alberta, 4% 1954	52
Alberta 4 1/2% 1956	55
x-Brit. Columbia 4 1/2% 1953	93 1/2
x-Brit. Columbia 5 1/2% 1945	100

LA VIE SPORTIVE

Les Yankees gagnent et annulent hier

Philadelphie, 30. — Les Yankees ont gagné la première partie d'hier contre les Athletics, mais dans la deuxième partie ils ont dû se contenter d'un résultat nul car l'obscurité a forcé les arbitres de mettre fin aux hostilités à la cinquième manche alors que les deux clubs étaient sur un pied d'égalité.

Les Yankees triomphèrent par 7 à 4 dans la première manche, mais ils furent vaincus par les Athletics par 5 à 2 dans la deuxième manche. Johnson, champion des Athletics, a eu la distinction de frapper deux coups de circuit pour produire trois points.

Dans la deuxième partie le score était de 1 à 1 lorsque les arbitres arrêtaient le jeu.

NEW-YORK

	AB	P	CS	R	A
Crossetti, ac	3	1	1	4	2
Rolfe, 3b	5	1	2	2	1
Henrich, cd	5	0	3	4	0
DiMaggio, cc	5	1	1	3	1
Gehrig, 1b	3	1	1	5	0
Dickey, r	5	1	1	6	2
Selkirk, cg	5	1	4	2	0
Gordon, 2b	5	0	0	1	3
Pearson, l	2	1	0	0	2

Total 38 7 13 27 11

PHILADELPHIE

	AB	P	CS	R	A
Moses, cd	5	0	2	1	1
Sperry, 2b	4	0	1	2	8
Finney, cg	5	0	2	0	0
Ellen, 1b	5	1	0	13	0
Johnson, cc	4	2	3	0	0
Lodigiani, 3b	4	1	1	2	2
Newsome, ac	4	0	2	4	2
Hayes, r	4	0	2	4	2
Reninger, l	2	0	0	0	0
D. Smith, l	1	0	0	0	0

Total 37 4 13 27 11

New-York 00023110-7
Philadelphie 00022000-4

Sommaire:

Erreurs: Gordon, Hayes. Points produits par Henrich 2, Selkirk 2, Rolfe 2, Johnson 3, Hayes. Deux-but: Hayes, Henrich. Trois-but: Selkirk. Circuits: Johnson 2. But volé: Rolfe. Doubles-jeux: DiMaggio à Crossetti; Hayes à Sperry à Ellen; Dickey à Rolfe. Laisses sur les buts: New-York 10; Philadelphie 10. Buts sur balles de Pearson 3; Reninger 4; D. Smith 1. Retirés au bâton, par Pearson 3; Reninger 2; D. Smith 1. Coups sûrs, sur balles de Reninger, 6 en 5 manches (aucun d'entre eux à la 6e); D. Smith, 7 en 4 manches. Frappés par le lanceur, par D. Smith (Gehrig). Lanceur perdant: D. Smith. Arbitres: Rue, McGowan et Quinn. Temps 2:08. Assistance: 10,000.

Deuxième partie:

New-York 01000-1 4 0
Philadelphie 00100-1 6 2
Ruffing, Sandra et Glenn; Caster et Wagner.
Washington 001000004-5 9 0
Boston 01501024x-13 12 1
Appleton, Weaver et Ferrell; Ostermueller et Peacock.
St-Louis 000000020-2 8 0
Detroit 01212000x-6 11 1
Newsome et Sullivan; Bridges et Tebbels.
Chicago 3000000500-8 11 5
Cleveland 0001201311-9 16 1
Bigney, Gabler et Sewell; Renshaw, Hudlin, Galehouse, Milner et Pytlak.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	C.	Diff.
New-York	98	52	653	
Boston	87	60	592	9 1/2
Cleveland	85	64	570	12 1/2
Detroit	82	69	543	16 1/2
Washington	74	75	497	23 1/2
Chicago	62	81	434	32 1/2
St-Louis	53	94	361	43 1/2
Philadelphie	52	98	347	46

Une victoire facile pour les Giants

New-York, 30. — Les Giants de New-York n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Phillies hier, aux Polo Grounds, car les hommes de Bill Terry ont triomphé de leurs adversaires par un résultat de 9 à 2 et cela grâce à l'avance de trois points prise à la première manche et au ralliement de la quatrième manche alors que les locaux enregistraient six points.

Moore et Mel Ott ont frappé en temps opportun et ont été aidés par Haslin, Moore, Seeds et McCarthy. Ott a frappé pour le circuit alors qu'il y avait un coureur sur les buts.

Melton lança pour Giants et a tenu ses rivaux à huit coups réussis pendant que les visiteurs permettaient aux New-Yorkais de frapper treize fois en lieu sûr.

Résultat détaillé de la partie:

PHILADELPHIE

	AB	P	CS	R	A
Brack, cc	4	1	1	1	0
Scharen, 2b	4	0	0	4	3
Klein, cd	4	0	1	4	0
Weintraub, 1b	4	1	1	3	1
Arnovich, cg	4	0	1	2	0
Whitney, 3b	4	0	2	1	1
Young, ac	4	0	0	2	1
Atwood, r	4	0	0	2	1
Butcher, l	1	0	0	1	1
Hollyworth, l	2	0	0	0	1
x Mueller	1	0	0	0	0

Total 36 2 8 24 11

NEW-YORK

	AB	P	CS	R	A
Haslin, 3b	5	2	3	0	3
Myatt, ac	4	2	1	3	3
Moore, cg	5	1	2	1	0
Ott, cd	3	1	1	3	0
Danning, r	4	0	1	5	0
Seeds, cc	4	1	2	2	0
McCarthy, 1b	4	1	2	1	0
Kampouris, 2b	4	1	0	2	3
Melton, l	4	1	0	0	1

Total 37 9 13 27 10

x Frappa pour Hollingsworth à 9e.
Philadelphie 010000010-2
New-York 30060000x-9

Sommaire:

Erreurs: Myatt, Whitney, Haslin. Points produits par Moore 3, Ott 2, Whitney, McCarthy, Kampouris, Danning 2, Klein, Deux-but: Myatt, Weintraub. Trois-but: McCarthy. Circuit: Ott. Double-jeu: Myatt à McCarthy. Laisses sur les buts: New-York 6; Philadelphie 7. Buts sur balles de Butcher 1. Retirés au bâton, par Melton 4, Hollingsworth 2. Coups sûrs, sur balles de Butcher, 8 en 4-1-3 manches; Hollingsworth, 5 en 4-2-3 manches. Frappés par le lanceur, par Butcher (Myatt). Lanceur perdant: Butcher. Arbitres: Klem, Sears et Ballanfant. Temps 1:35. Assistance 1,190.

AUTRES PARTIES

Boston 020000000-2 6 2
Brooklyn 100000000-1 9 2
MacFayden et Lopez; Hamlin, Pressnell et George, Hayworth, Campbell.
Deuxième partie:
Boston 0111030-6 11 1
Brooklyn 080000x-8 9 3
Fette, Erickson, Moran, Doll et Mueller; Tamulius, Pressnell et Campbell.
Cincinnati 101130001-7 11 1
St-Louis 000200002-4 7 1
Vander Meer et Lombardi; Lanier, Macon, Dean, Shoun et Owen.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	C.	Diff.
Chicago	88	61	591	
Pittsburgh	85	61	582	1 1/2
New-York	81	67	547	6 1/2
Cincinnati	79	67	541	7
Boston	77	73	513	12
St-Louis	69	79	466	19
Brooklyn	67	80	456	20 1/2
Philadelphie	45	103	304	42

Les Cubs de nouveau vainqueurs

Chicago, 30. — Les Cubs de Chicago ont gagné la série complète contre les Pirates de Pittsburgh et sont actuellement en tête de la Ligue Nationale avec l'avance d'une partie et demie sur les hommes de Pie Traynor et ils ont maintenant de très grandes chances de décrocher le championnat de la ligue et de se qualifier pour les séries mondiales contre les Yankees de New-York car ils n'ont plus qu'à livrer combat au St-Louis, qui est en sixième place, tandis que Pittsburgh a quatre parties à jouer contre le Cincinnati, qui occupe le quatrième rang dans le circuit.

La victoire des Cubs fut conclutive hier puisque les nouveaux meneurs ont vaincu leurs rivaux par un résultat de 10 à 1 et du commencement à la fin les locaux eurent l'avantage tant au champ qu'au bâton.

Lee était au monticule pour le Chicago et il tint ses rivaux à sept coups sûrs seulement tandis que les quatre lanceurs utilisés par les Pirates accordèrent dix coups sûrs aux locaux.

Résultat détaillé de la partie:

PITTSBURGH

	AB	P	CS	R	A
L. Waner, cc	5	0	2	1	0
P. Waner, cd	4	1	0	1	0
Rizzo, cg	4	0	0	1	0
Vaughan, ac	4	0	1	1	0
Suhr, 3b	2	0	0	1	0
Young, 2b	4	0	2	2	3
Handley, 3b	4	0	0	2	0
Todd, r	4	0	2	1	1
Bauer, l	0	0	0	0	1
Brandt, l	2	0	0	0	1
Blanton, l	0	0	0	0	0
x-Jensen	1	0	0	0	0
Brown, l	0	0	0	0	1
xx-Manush	1	0	0	0	0

Total 32 1 7 24 14

CHICAGO

	AB	P	CS	R	A
Hack, 3b	4	1	2	0	1
Herman, 2b	3	2	0	5	4
Demaree, vg	4	0	1	2	1
Cavaretta, cd	4	2	1	2	0
Reynolds, cc	5	0	1	4	0
Hartnett, r	4	1	1	2	1
O'Dea, r	0	0	0	0	0
Collins, 1b	4	2	1	0	0
Jurges, ac	2	1	1	1	6
Lee, l	2	1	1	0	1

Total 32 10 10 27 14

x-Frappa pour Blanton à la 6e.
xx-Frappa pour Brown à la 9e.
Pittsburgh 001000000-1
Chicago 30023002x-10

Sommaire:
Erreurs: Rizzo 2, Vaughan. Points produits par Suhr, Hack 2, Cavaretta, Reynolds 2, Hartnett 2, Jurges, Lee 2. Deux-but: Lee, Vaughan. Trois-but: Reynolds, Jurges, Cavaretta, Demaree, Lee 2. Double-jeu: Jurges à Herman; Collins. Laisses sur les buts: Pittsburgh 11; Chicago 8. Buts sur balles de Bauer 4; Brandt 1; Blanton 1; Brown 1; Lee 1. Retirés au bâton, par Brandt 2; Blanton 1; Brown 2. Coups sûrs, sur balles de Bauer, 1 en 1 manche (aucun de retiré à la 2e); Brandt 4 en 3 manches; Blanton, 3 en 1 manche; Brown, 2 en 3 manches. Mauvais lancer: Lee. Lanceur perdant: Bauer. Arbitres: Stark, Goetz, Campbell et Barr. Temps: 2:16. Assistance: 42,628.

Le tournoi intercollégial

Le tournoi de tennis pour le championnat intercollégial s'est continué hier sur les divers courts de notre ville alors que les résultats suivants furent obtenus:

JUNIORS

R. Dussault défait M. Lamoureux, 6-2, 6-2; M. Roch défait J. Desparois, 6-6, 6-3, 6-3; J. Ménard défait A. St-Marie 6-1, 6-2; F. Huet défait A. Lavallée, 6-2, 6-0; P. Renaud défait G. Bessette, 6-0, 6-2; G. Guernon défait G. Charbonneau, 6-3, 6-8, 6-1; H. Rochon défait J.-P. Martin, 6-2, 7-5; P. Chapdelaine défait A. Ducharme (M.S.L.), 6-2, 6-4; G. Caron défait J. Laporte, 6-3, 6-4.

SENIORS

P. Labrèche défait J. Desparois, 6-2, 7-5; H. Lalonde défait Y. Perros, 6-4, 2-6, 6-4; A. Ducharme (S) défait R. Courteau, 5-7, 6-2, 6-4; Lemay défait F. Bleau, 6-8, 6-3, 7-5; R. Bleau défait G. Chénier, 6-0, 6-1; R. Dussault défait A. Lagrenade, 6-3, 6-2.

TIRAGE D'AUJOURD'HUI

Au Northmount:
6 h. 30. G. Bastien vs G. LaMontagne.
7 h. 30. W. Brodeur vs R. Lemay.
8 h. 30. G. Bélanger vs R. Dussault.
8 h. 30. Paul Labrèche vs Jacques Champagne.
8 h. 30. Gagnant G. Lamontagne vs G. Bastien contre P. Venne.
9 h. 30. M. Trudeau vs R. Bleau.
9 h. 30. J. Carrière vs J. Ménard.
Au Ville-Emard:
7 h. 30. B. Icahd vs R. Lacasse.
7 h. 30. R. Provost vs Tellier.
8 h. 30. aGnant M. Ethier vs J. Cardinal contre gagnant C. Couture vs R. Lanthier.
8 h. 30. Gagnant Y. Cement vs G. Robillard contre M. Parizeau.
Au Nelson:
7 h. G. Gamache vs H. Lalonde.
7 h. M. Roche vs G. Guernon.
8 h. Gagnant G. Beaugrand vs M. Rémy contre G. Deslauriers.
8 h. P. Renaud vs F. Huet.
9 h. Gagnant R. Décaray vs M. Corbeil contre G. Caron.

Les meneurs des ligues majeures

(Par la Presse Associée)

	P.	Ab.	Pis.	Cs.	Pc.
Forx, Red Sox	147	562	137	195	347
Heath, Indians	123	490	102	138	343
Chapman, Red Sox	126	475	92	162	341
Lombardi, Reds	125	473	86	160	338
Mize, Cardinals	145	515	85	173	335
Vaughan, Pirates	143	508	85	174	339
CIRCUITS. — Ligue Américaine.					
Greenberg, Tigers, 58	Forx, Red Sox, 48	Cliff, Browns, 34	York, Tigers, 33	DiMaggio, Yankees, 31	Johnson, Athletics, 30
Gehrig, Yankees, 29	Ligue Nationale, 28	Giant, 35	Goodman, Reds, 30	Mize, Cardinals, 25	C. Mill, Dodgers, 23
Pirates, 21	POINTS PRODUITS. — Ligue Américaine.				
Forx, Red Sox, 167	Greenberg, Tigers, 144	DiMaggio, Yankees, 132	York, Tigers, 125	Cliff, Browns, 116	Ligue Nationale, 115
Medwick, Cardinals, 117	Ott, Giants, 115	Rizzo, Pirates, 105	McCormick, Reds, 104	Mize, Cardinals, 99	

Jos. Gagnon bat Bartell en deux rondes

Les trois ou quatre mille personnes qui ont assisté à la séance de boxe amateur du club Crescent, hier soir, au Forum, ont pu constater une fois de plus que notre jeune boxeur montrealais, Joe Gagnon, possède l'étoffe nécessaire pour en faire un grand champion car notre compatriote a vaincu son rival de Boston, Billy Bartell, en le mettant hors de combat à la deuxième ronde après avoir mené le combat à sa guise et affiché une grande supériorité sur l'Américain.

Les spectateurs firent une chaleureuse ovation au vainqueur et il fut de même pour Allistar McGinnis et Harry Baltin, deux autres locaux, lorsque ceux-ci s'assurèrent la décision sur leurs rivaux de l'autre côté de la frontière, Frank Peccarot et Victor Lange, également de Boston.

Voici les résultats des combats:

Résultats des combats

Trois rondes
126. — Jean Barrière (Champêtre) bat Paul Prineau (Champêtre) décision.
125. — François Tremblay (Champêtre) bat Barney Schoor (University) décision.
147. — Dave Viau (Montcalm) bat Harry Berstein (YMHA) décision.
112. — Willie Merzier (YMHA) bat Marcel Fournier (Champêtre) décision.
135. — Reddie Chandler (Ivory) bat Jimmy Goepfrich (Crescent) décision.
147. — Jos. Murphy (Crescent) bat Mike Sullivan (Pte-St-Charles) décision.
126. — Babe Gagnon (University) bat René Duques (Crescent) décision.
147. — Jerry Pollesio (University) bat Cliff Harding (YMHA) décision.
112. — Johnny Greco (Crescent) bat Benny Silverberg (University) décision.
Cinq rondes
147. — Harry Baltin (University) bat Victor Lange (Boston) décision.
118. — Allistar McGinnis (Ivory) bat réel, bat Frank Peccarot (Boston) décision.
118. — Jos. Gagnon (University), Montréal, bat Billy Bartell (Boston) par K.O. deuxième ronde.

Concours de tir

Si l'on en juge par le nombre des inscriptions au tournoi de tir 22 des Dominion Marksmen, rendu public aujourd'hui même aux quartiers-généraux des Marksmen, la popularité du tir amateur s'étend d'un littoral à l'autre et il y a tout lieu de croire que le concours de 1938 sera le plus considérable du genre qu'on ait jamais tenu au Canada.

Les inscriptions de la dernière heure, venant de groupes aussi éloignés que Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, portent le total des concurrents à plus de mille; presque tous les centres canadiens seront représentés à ce tournoi qui commence le 1er octobre.

Composés pour la plupart de garçons et de jeunes gens qui, jusqu'à l'organisation du tir amateur par les Dominion Marksmen, se contentaient de viser au hasard de leurs randonnées sur les objets les plus hérétiques, faute de cibles régulières, les nombreux clubs inscrits concourront pour les deux championnats provincial et fédéral.

Le Sunny Brae Rifle Club, de Moncton, N.-B., champion du Nouveau-Brunswick et du Dominion, représente bien la moyenne des clubs qui participent à ce tournoi. G. S. Beckett, quelques mois seulement avant le commencement des épreuves de 1937, les amateurs du Sunny Brae eurent raison de tireurs émérites tels que les membres du détachement "K" de la R. G. M. P. d'Edmonton, et les gardiens du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, P.Q.

Les épreuves de 1938, qui comportent le tir à 20 verges sur des cibles de précision, se termineront au 1er novembre. Des trophées à défendre seront décernés à chaque équipe obtenant le plus haut score du match provincial, et les vainqueurs pourront ensuite concourir pour le trophée du Dominion. Ont pu s'inscrire à ce tournoi toutes les équipes de cinq tireurs recrutées dans n'importe quel club enregistré du Canada.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE NATIONALE
Chicago à Saint-Louis.
Pittsburgh à Cincinnati.
Boston à Brooklyn.
Philadelphie à New-York.

La Merveille est démasquée

Toronto, 30. — La Merveille Masquée, qui a perdu son titre contre Yvon Robert, à Montréal, il y a quelques semaines, était à l'affiche hier soir à la séance de lutte donnée en cette ville alors qu'elle était opposée à Mayes McLain dans le combat principal, et les conditions du combat stipulaient que l'inconnu devait faire connaître son identité au cas d'une défaite et comme le lutteur de Pryor, Oklahoma, a pris deux chutes sur trois contre l'ancien champion il déchira le masque de son adversaire et les spectateurs purent alors se rendre compte que c'était Ted (Bulldog) Cox, de Yuma, Arizona.

L'entraînement des champions

Chicago, 30. — Les Esperviers Noirs de Chicago, qui ont remporté la coupe Stanley lors des dernières séries de la Ligue Nationale, s'entraîneront à Champaign en vue de la prochaine saison de hockey qui commencera au début de novembre. Les joueurs devront se rapporter le 10 octobre et les premiers exercices commenceront 4 jours plus tard.

Vingt-et-un joueurs commenceront les exercices. Cette liste com-

prend la nouvelle ligne d'attaque que Chicago a achetée des Maroons, composée de Russ Blinco, Baldy Northcott et Earl Robinson. Joffre Désilets, qui a été échangé pour Louis Trudel, sera aussi au nombre de ceux qui se mettront à l'oeuvre le 14 octobre. Chicago aura aussi deux autres jeunes, Phil Bessler et Albert Demarco, qui ont commencé la saison dernière avec les Rovers, de New-York, de la Ligue Amateur des Etats-Unis.

Wladylaw Talam sera en finale

Le promoteur Ganson a retenu les services du géant polonais, Wladylaw Talam, pour sa séance de mercredi soir prochain, au Forum, et ce colosse sera en finale contre un adversaire qui sera probablement choisi au cours de la journée. Depuis son arrivée en Amérique, Talam s'est conduit d'une façon sensationnelle, remportant victoire sur victoire. Son attaque vigoureuse, sa taille et sa force constituent toutes sortes de difficultés pour un promoteur qui veut lui trouver des adversaires. Ses gérants ne sont pas anxieux de le faire avancer trop vite mais dans le secteur de Cleveland il a déjà remporté 19 victoires consécutives et à Buffalo il en a compté 17, de sorte qu'il reste peu de lutteurs voulant lui faire face. Le géant n'a jamais été renversé.

Hier Nango Singh a offert ses services à Jack Ganson mais le promoteur n'a pas voulu les accepter car il trouve que le lutteur hindou est trop petit pour Talam. Inutile de dire que Nango a protesté, disant qu'on ne peut pas lui donner

de chances, mais le promoteur a ignoré ses protestations en disant qu'il ne voulait que des assauts bien équilibrés.

Kansas City est champion

St-Paul, 30. — Kansas City a décroché le championnat de l'Association Américaine en battant St-Paul trois fois de suite et en gagnant la dernière entre les deux clubs par le score de 2 à 0, ici, hier soir. Kansas City sera à Newark samedi pour commencer la petite Série Mondiale.

Kansas City 000000110-2 9 0
St-Paul 000000000-0 4 2
Breuer et McCullough; Frasier, Phelps et Silvestri.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Bilets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BELAIR 3361.



FORGEZ

DES LIENS D'AMITIÉ AVEC LE

Hiram Walker's LONDON DRY GIN

WALKER SE VEND PLUS QUE TOUTE AUTRE MARQUE

25 oz. \$1.80
40 oz. 2.70

PRODUIT DE HIRAM WALKER & SONS, LIMITED, CANADA
DISTILLATEURS DU WHISKY "CANADIAN CLUB" DE RENOMMÉE MONDIALE

Texte de l'accord de Munich

L'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie s'entendent pour régler le différend germano-tchécoslovaque et, par suite, prévenir une guerre européenne

LES CONCESSIONS DE PRAGUE

Munich, 30. — (A.P.) — Voici le communiqué officiel transmis après la conférence des Quatre puissances européennes :

"L'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie, considérant l'accord où ils en sont venus en principe sur la cession du territoire allemand des Sudètes à l'Allemagne, se sont entendus sur les termes et conditions suivants au sujet de ladite cession et les mesures appropriées, et, par cet accord ils se tiennent responsables des moyens nécessaires pour les faire exécuter :

Premièrement. — L'évacuation commencera le 1er octobre. Deuxièmement. — Le Royaume-Uni, la France et l'Italie consentent à ce que l'évacuation du territoire soit terminée le 10 octobre, sans qu'aucun des établissements existants aient été détruits, et que le gouvernement tchécoslovaque ait la responsabilité de procéder à l'évacuation, sans dommages auxdits établissements.

Les conditions dans lesquelles l'évacuation aura lieu, seront déterminées et précisées par une commission internationale qui se composera de représentants de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de la France, de l'Italie et de la Tchécoslovaquie.

L'occupation par étapes des territoires des Sudètes en grande majorité allemande, par les troupes allemandes, commencera le 1er octobre prochain. Les quatre territoires indiqués sur la carte attachée audit accord, seront occupés par les troupes allemandes dans l'ordre suivant : le territoire no 1, sera occupé les 1 et 2 octobre ; le territoire marqué no 2, sera occupé les 2 et 3 octobre ; le territoire no 3 sera occupé les 3, 4 et 5 octobre ; le territoire no 4 sera occupé les 6 et 7 octobre.

Une commission internationale ci-haut mentionnée déterminera le reste du territoire dont la population est en grande majorité allemande, et ce territoire sera occupé par les troupes allemandes, le 10 octobre.

La commission internationale mentionnée au paragraphe 3 déterminera les territoires où un plébiscite devra être tenu. Ces territoires seront occupés par des troupes internationales jusqu'à la fin dudit plébiscite. Cette commission établira les conditions de la tenue du plébiscite, en prenant comme bases les conditions du plébiscite de la Sarre.

Cette commission fixera aussi une date qui ne devra pas dépasser la fin de novembre pour la tenue de ce plébiscite.

Le droit d'option existera à l'intérieur des territoires annexés et en dehors desdits territoires, mais il devra être exercé dans les six mois à compter de la date de cet accord.

Une commission allemande-tchécoslovaque déterminera les détails du droit d'option, étudiera les moyens propres à faciliter le transfert des populations, et règlera les questions de principe qui pourront s'élever à l'occasion dudit transfert.

La délimitation finale des frontières sera faite par une commission internationale. Cette commission aura aussi le droit de recom-

mander aux quatre puissances : l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie, des modifications de peu d'importance dans certains cas exceptionnels, quant à la détermination stricte ethnographique des zones qui doivent aller à l'Allemagne, sans plébiscite préalable.

Le gouvernement tchécoslovaque, d'ici quatre semaines, à compter de la date de cet accord, permettra aux Allemands des Sudètes qui le désirent, de quitter le service militaire ou de police, et pendant la même période, le gouvernement tchécoslovaque libérera les prisonniers allemands des Sudètes emprisonnés pour offenses politiques.

Annexe à l'accord

Le gouvernement de Sa Majesté du Royaume-Uni et le gouvernement français ont souscrit à l'accord susdit, sur l'entente qu'ils s'en tiennent à l'offre mentionnée au paragraphe 6 des propositions anglo-françaises du 19 septembre, relatif à la garantie internationale des nouvelles frontières de l'Etat tchécoslovaque contre une agression non provoquée.

Lorsque la question des minorités polonaise et hongroise de Tchécoslovaquie aura été réglée, l'Allemagne et l'Italie, pour leur part, donneront une garantie à la Tchécoslovaquie.

Les chefs des gouvernements des quatre puissances, déclarent que si les problèmes des minorités polonaise et hongroise de Tchécoslovaquie ne sont pas réglés d'ici trois mois par accord entre les gouvernements respectifs, ces problèmes feront le sujet d'une autre conférence des chefs des gouvernements des quatre puissances ici présentes.

Déclaration supplémentaire

Toutes les questions qui peuvent surgir du transfert du territoire seront considérées comme relevant de la commission internationale.

— Munich, 29 septembre 1938.

Les concessions de Prague

Londres, 30 (AP) — Voici le texte de la *légalisation tchécoslovaque* transmise hier sur les concessions que Prague consent à faire :

"Le gouvernement tchécoslovaque annonce qu'avant la conférence de Munich, il a accepté de faire de nouvelles concessions.

"Il est préparé à céder le territoire peuplé de plus de 50% de sujets allemands et il réclame pour lui-même des frontières qui permettent à un nouvel Etat tchécoslovaque d'exister et de se défendre.

Le gouvernement tchécoslovaque, cependant, ne peut consentir à un plébiscite qui serait tenu tant dans la région de population en large majorité ou totalement tchécoslovaque tel que le réclame l'Allemagne pour des raisons militaires.

Le gouvernement tchécoslovaque consent à une limite de temps pour le règlement final.

Tous ces arrangements doivent être terminés pour le 15 décembre, mais un règlement est possible pour le 31 octobre.

Le gouvernement tchécoslovaque consent au contrôle d'une commission internationale et de la Légion britannique, ainsi qu'à l'occupation par les troupes anglaises avant le transfert du territoire à l'Allemagne.

Il consent aux négociations pour la démobilisation et le rappel de ses troupes et à la révision de son système de traités, mais dans l'intérêt de sa propre défense et l'intérêt des minorités tchécoslovaques et allemande et aussi des Juifs dans le territoire, il ne peut évacuer et démobiliser ou abandonner les fortifications avant que la délimitation des frontières ait été établie et que l'échange des populations garanti et qu'un nouveau système de garanties internationales ait été organisé.

Il est anxieux de hâter ces négociations et en aucun cas il ne désire retarder le règlement final auquel il a, sur l'avis de la Grande-Bretagne et de la France, acquiescé une fois pour toutes, et pour lequel il y a eu tant d'appels télégraphi-

ques venus de si nombreux chefs d'Etat, à commencer par le président Roosevelt.

Dans ce moment critique, le gouvernement tchécoslovaque place l'intérêt de la civilisation et de la paix mondiale avant la détresse de son propre peuple et il est résolu à des sacrifices qu'on n'a jamais demandé à un pays non vaincu, avec tant de persistance, dans toute l'histoire du monde.

Il a donc droit de réclamer en retour que l'autre partie fasse preuve de considération pour la paix de l'Europe et du monde.

Si, alors que les négociations sont aussi avancées, des obstacles infranchissables allaient s'élever, le gouvernement tchécoslovaque propose que le litige forme le sujet d'une conférence internationale et soit soumis pour arbitrage au président Roosevelt.

Le gouvernement tchécoslovaque se soumet entièrement d'avance à cette ligne de conduite.

La neutralité du Canada

M. Ewart soutient que le Canada peut proclamer sa neutralité dans une guerre de l'Angleterre — La souveraineté canadienne — Opportunité de signifier notre status aux pays étrangers

M. T.-S. Eward, c.r., d'Ottawa, a donné une conférence, hier soir, devant les Canadiens de naissance, sur le status international du Canada ; la réunion avait lieu au Club Canadien sous la présidence de Me Salluste Lavery. M. Théodore Lévesque a présenté le conférencier et Mlle Jeannine Lavallée l'a remercié. Voici un bref résumé de cette conférence.

Le Canada est un Etat souverain. Le droit de déclarer la neutralité dans un conflit est un attribut de la souveraineté. En conséquence le Canada a le droit de se déclarer neutre, et n'est pas déterminé dans sa politique étrangère par la politique de l'Angleterre ou des Etats-Unis ou d'autres pays. Le Canada a été reconnu dans le domaine international par la conclusion de traités et par l'envoi de ministres plénipotentiaires auprès de pays étrangers, et la réception de ministres de ces pays.

La reconnaissance formelle de la souveraineté par le monde international n'est pas une preuve de souveraineté parce que la souveraineté réelle doit exister avant de pouvoir être reconnue. L'objection à la souveraineté du Canada, parce qu'il n'a pas de grand sceau royal, n'est pas valable parce que nous pouvons obtenir ces sceaux lorsque nous le désirons, et que dans l'inter-venant les sceaux britanniques servent sur les documents canadiens et avec la responsabilité du gouvernement canadien seulement.

L'objection que la couronne est indivisible ne vaut pas, car elle a déjà en fait été divisée. L'objection que nous sommes encore sous la juridiction du Conseil privé n'est pas bonne parce que le Canada peut prohiber ces appels lorsqu'il le voudra, et qu'en fait il les a déjà abolis pour les causes criminelles. La prérogative royale n'est pas en cause dans ce débat parce que la neutralité est proclamée sur l'avis des ministres, et que les ministres canadiens peuvent aviser la couronne sur toutes les questions qui concernent les affaires canadiennes. Lorsqu'un avis est donné au roi, celui-ci agit au nom du gouvernement qui donne l'avis. Aucun des gouvernements du roi n'a le droit de lui donner un avis qui impliquerait pour un autre gouvernement une "obligation active".

La Couronne peut agir constitutionnellement en donnant son assent à une déclaration de neutralité au nom du Canada. La situation du Canada comme Etat souverain devrait être déclarée officielle et notifiée aux pays étrangers.

Messages de M. King

A MM. Chamberlain et Roosevelt

Ottawa, 30 (C.P.). — Le premier ministre a adressé, hier soir, des messages de gratitude, au nom du peuple canadien, au premier ministre Chamberlain et au président Roosevelt, pour les efforts qu'ils ont faits pour résoudre la crise européenne.

"Le Canada se réjouit de voir que les succès qui ont couronné vos efforts inépuisables pour la paix", dit M. King dans son message à M. Chamberlain. "Mes collègues du cabinet se joignent à moi en une admiration sans borne pour le service que vous avez rendu à l'humanité."

Au président Roosevelt M. King écrit :

"Dans vos messages de ces dernières semaines, vous vous êtes adressés au cœur et à la conscience de l'humanité. Vos paroles, croyons-nous, ont contribué, sans aucun doute, à sauvegarder la paix à un moment où elle courait un grave danger."

Voici le texte du message qui fut adressé à M. Chamberlain, à 10, Downing Street :

"Le Canada se réjouit de voir que les succès qui ont couronné vos efforts inépuisables pour la paix. Puis-je vous transmettre les félicitations chaleureuses du peuple canadien et vous exprimer le sentiment d'un bout du Dominion à l'autre ?

"Mes collègues du cabinet se joignent à moi en une admiration sans borne pour le service que vous avez rendu à l'humanité. Ce que vous avez fait durant le mois dernier seulement vous assure une haute place parmi les grands conciliateurs que

L'accord de Munich n'a pas encore pacifié la frontière

Echange de coups de fusil près de Friedberg — Attaque d'une douane allemande — La concentration des troupes allemandes continue le long du Danube

ROHRBACH, Allemagne, 29. (A.P.) — La nouvelle de l'accord intervenu entre les quatre grandes puissances de l'ouest de l'Europe à Munich n'a eu à peu près aucun effet sur l'hostilité qui n'a cessé de régner dans la petite ville-frontière de Rohrbach ainsi que tout le long de la frontière austro-tchèque.

Il y a eu hier soir échange de plusieurs coups de fusil entre des soldats tchèques et des membres du corps libre des Allemands des Sudètes. Plusieurs personnes ont reçu des blessures au cours d'une rencontre entre les deux camps d'adversaires, près de Friedberg. On signale aussi que des Tchécoslovaques ont attaqué une douane allemande et ont été repoussés.

La concentration des troupes allemandes a continué à progresser le long du Danube. Les villes de Passau et de Linz ont l'air aujourd'hui de vastes camps militaires.

Contre la participation et la conscription

Résolution des jeunes libéraux trifluviens

LES TROIS-RIVIERES, 30. (D.N.C.) — L'Association de la Jeunesse libérale des Trois-Rivières s'est prononcée contre toute participation du Canada à une guerre européenne. A l'unanimité, ses membres ont adopté une résolution demandant de s'adresser immédiatement à M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, et aux ministres fédéraux de la province de Québec pour leur demander que le Canada ne participe pas aux guerres européennes.

L'Association demande aussi de donner immédiatement l'assurance qu'il n'y aurait pas de conscription si jamais le Canada devenait obligé de participer à la guerre.

Contre toute participation

Résolution du Cercle paroissial de Lachine

A une réunion du Cercle paroissial de Lachine, tenue mardi soir le 27 septembre 1938, il a été résolu unanimement :

"Attendu que nos camarades de Dorval ont pris position touchant la non-participation à la guerre ; attendu que le Canada a besoin de tout son monde pour sortir des difficultés économiques ; attendu que le Canada n'a rien à faire avec l'Europe centrale ; il est résolu d'appuyer nos camarades de Dorval, et de dénoncer sans répit toute participation à l'affaire tchécoslovaque."

"La proposition fut faite par Bernard Gélinas appuyé par Pierre Carignan".

Communiqué de la Défense nationale

OTTAWA, 29. (D.N.C.) — Le ministère de la Défense nationale publie le communiqué suivant :

"Un journal du soir de Toronto a annoncé hier que ceux qui désirent s'enrôler dans la marine, l'armée et l'aviation doivent se présenter à certains endroits de la ville (Toronto)". Cette nouvelle a été publiée sans aucune autorisation et nul recrutement ne se fait à ces endroits en dehors de l'enrôlement normal.

La France garde son armée sur pied

Les soldats français resteront sous les armes tant que la crise germano-tchèque n'aura pas été complètement liquidée — M. Daladier va réunir son cabinet ce soir ou demain

Le président du conseil municipal de Paris remercie M. Chamberlain

Paris, 30 (A.P.) — En dépit des espoirs justifiés de paix que fait naître l'accord des Quatre à Munich, la France a décidé de garder sous les armes à peu près toutes ses troupes de réserve jusqu'à ce que le territoire des Sudètes soit complètement remis à l'Allemagne.

Les cercles officiels confirment aujourd'hui, en effet, que le président du conseil Daladier a l'intention de garder sur pied presque toute l'armée qu'il a levée ces derniers temps jusqu'à la liquidation totale de la crise germano-tchèque. Ces mêmes cercles assurent que M. Daladier va convoquer son cabinet ce soir ou demain matin.

M. Daladier est attendu à Paris tard cet après-midi (heure de France), de retour de son voyage à Munich, où il a joué l'un des quatre grands rôles de premier plan à l'historique conférence qui s'est terminée, comme on le sait, par une garantie de paix relativement

aux difficultés entre les Allemands des Sudètes et le gouvernement de Prague.

Remerciements de M. de Lounay

M. Le Provost de Lounay, président du conseil municipal, a remercié, aujourd'hui, au nom de la ville de Paris, le premier ministre Chamberlain du travail efficace qu'il a accompli en faveur de la paix : "Paris, dit-il dans une dépêche à M. Chamberlain, vous remercie. Paris espère avoir le plaisir de vous exprimer de vive voix, bientôt, dans ses murs, sa gratitude."

L'approbation de Prague

A la suite de la conclusion de la conférence de Munich, la première tâche de la France est d'obtenir du gouvernement tchèque l'approbation officielle du plan adopté hier par les quatre puissances.

TARIF

des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone : BELAIR 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant. Annonces facturées 150c le mot. 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVICES, ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion.

FINANCE D'AUTOMOBILE

Argent — Finance — Refinances sur automobiles. Votre chèque dans 10 minutes. CREDIT MODERNE, 4537 St-Denis, MA. 546. i.n.o.

Maisons meublées à louer

Saint-Hilaire : A louer à compter du 1er octobre, 132, maisons meublées, situées sur Richelieu. Accommodations modernes. J.-E.-M. Desrochers, 23-24-30-1.

Chez

DUPUIS

Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures.

GRANDE VENTE !...

3515 paires de SOULIERS

de haute fabrication pour hommes, jeunes gens, collégiens

Prix ordinaires jusqu'à 7.00 — SAMEDI, LA PAIRE

3.98

SOULIERS pour le travail pour la rue

Souliers de haute fabrication "EAGLE SHOE CO." une marque dont la réputation n'est plus à faire. Souple cuir veau. Trois formes au choix, pointures : 5 1/2 à 11 — largeurs : A à E.

Souliers de fabrication supérieure dans 22 différents modèles d'automne. Pointures : 4 à 12, largeurs : AA, A, B, C, D, E, dans le lot. Chevreau noir, veau noir, veau brun, grain écossais, noir ou brun.

• Chaque paire ajustée par un de nos commis experts.

• Mesures prises par un procédé scientifique (largeur et pointure du pied).

• RAYON "X" pour examiner vos pieds chaussés de ces souliers.

• Semelles simples ou doubles.

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.

ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Adoptez

Les CAFES, THES et CONFITURES de

J. A. DESY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

Vous avez tout le temps besoin d'un dictionnaire français

Cent fois par semaine vous vous dites : "Comment est-ce que ce mot-ci s'écrit ? Avec deux i ou rien qu'avec un ? Comment se conjugue ce verbe ? En quelle année est mort tel personnage historique ? Quelle est la population de l'Angleterre ? Et de l'Allemagne ? Est-ce qu'on dit "se rappeler une chose" ou "se rappeler d'une chose" ? Vous trouverez réponse à tout, pour 50 sous, dans le

Petit dictionnaire français LAROUSSE

Dans cet ouvrage, on trouvera :

1o Le vocabulaire moderne de la langue française, c'est-à-dire la liste des mots usuels ;

2o L'orthographe, les différentes acceptions de ces mots accompagnés d'exemples, la prononciation figurée, les pluriels et les verbes irréguliers ;

3o Un précis de grammaire avec la conjugaison des verbes ;

4o Solécismes et barbarismes à éviter ;

5o Un dictionnaire des noms propres.

Tableaux et cartes au nombre de 20.

Volume de plus de 800 pages. Format 4 x 5 1/2. Reliure pleine toile.

C'est la dernière édition de cet ouvrage.

Au comptoir ou par la poste 50s.

Service de Librairie du DEVOIR

430, rue Notre-Dame est — Montréal

STIMULE ET RAFRAÎCHIT

PEPSI-COLA

Est plein d'énergie : stimule et rafraîchit.

5¢

ASSUREZ-VOUS DE LA MARQUE

UN BREUVAGE PETILLANT FORTIFIANT

PEPSI-COLA

RAFRAÎCHISSANT ET SAIN

VAUT 2 FOIS SON PRIX